

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2434

2 octobre 2013

### SOMMAIRE

Anturium S.A. ....	116832	Murex International Luxembourg S.A. ..	116826
Atoga S.A. ....	116787	MXP S.A. ....	116825
Bagshaw S.à r.l. ....	116788	NB Alternatives Luxembourg (Saguaro) S.à r.l. ....	116826
Balfin Services S.à r.l. ....	116822	Neckar CA S.à.r.l. ....	116826
Baobab Holdings S.à r.l. ....	116823	Neckar S.à.r.l. ....	116827
Barron Aircraft Management S.A. ....	116809	Nei Duerf S.A. ....	116827
Batisco Financing and Trading S.A. ....	116824	Neston S.A., SPF ....	116829
Baya S.à.r.l. ....	116790	Netotel Participations S.A. ....	116831
Belador Advisors UK Limited ....	116822	Net Solutions S.A. ....	116829
Belinvest Finance S.A. ....	116822	New NIS Holdings S.à r.l. ....	116824
Berggruen Acquisition Holdings S.à r.l. ..	116788	NIC International S.A. ....	116830
Berggruen Acquisition Holdings S.à r.l. ..	116823	NIC International S.A. ....	116831
BGP Investment S.à.r.l. ....	116810	Nive I ....	116825
Bi-Invest Advisors S.A. ....	116823	Nouvelle Santander Telecommunications .....	116828
BlueBay Direct Lending I Investments (Lu- xembourg) S.à r.l. ....	116822	Novoco S.A. ....	116828
BlueBay Direct Lending I Investments (Lu- xembourg) S.à r.l. ....	116824	NOVHL S.A. ....	116827
BNP PARIBAS Real Estate Investment Ma- nagement Luxembourg S.A. ....	116786	NW G 1 S.à r.l. ....	116827
Brown River S.à r.l. ....	116787	Oban Luxembourg Company S.à r.l. ....	116832
Café Eiffel Luxembourg ....	116790	Office Park Leeds (Luxembourg) Holding S.A. ....	116832
Centralis Group S.A. ....	116809	Offset Moselle S.à r.l. ....	116828
Cirrus Luxembourg S. à r.l. ....	116823	Olminvest S.A. ....	116825
ConvaTec Finance International S.A. ...	116795	Onix S.à r.l. ....	116829
Crystal Tourmaline S.A. ....	116795	Opera Holdings S.à r.l. ....	116830
Magic Wok s.à r.l. ....	116786	Opera Properties S.à r.l. ....	116828
Max Mara International S.A. ....	116786	Opus Estates S.A. ....	116830
MAZURIA Invest S.A. SPF ....	116786	Oracle Bucéphale S.à r.l. ....	116829
Meriva S. à .r.l. ....	116827	OR TP S.A. ....	116830
MMB S.A. ....	116829	Pear (Luxembourg) Investment S.à r.l. ...	116824
Montauban S.A. ....	116825	Pentavest S.à r.l. ....	116828
MPP Invest 1 S.A. ....	116826	Point Break S.à r.l. ....	116831
MPP Invest 3 S.A. ....	116830	Porte des Ardennes Pommerlach S.A. ..	116831

**Magic Wok s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7420 Cruchten, 2, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 147.521.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

La société

Signature

Référence de publication: 2013114885/11.

(130139388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**Max Mara International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 41.757.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2012 de la maison mère, la société MAX MARA FINANCE SRL, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2013.

Référence de publication: 2013114892/11.

(130139186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**MAZURIA Invest S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-5444 Schengen, 41, Killebësch.

R.C.S. Luxembourg B 160.735.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2013.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013114894/12.

(130139425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**BNPP REIM Lux S.A., BNP PARIBAS Real Estate Investment Management Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 151.308.

EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par le conseil d'administration en date du 9 août 2013 que:

- Madame Dominique Jones, demeurant professionnellement au 167, Quai de la Bataille de Stalingrad, F-92867 Issy les Moulineaux, France, a été nommée présidente du conseil d'administration de la Société pour une durée expirant lors de l'assemblée générale annuelle qui aura lieu en 2019.

- Monsieur Abed Rahim Khaldi, demeurant professionnellement au 44, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg a été nommé comme délégué à la gestion journalière de la société pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2013.

Pour extrait sincère et conforme

BNP PARIBAS Real Estate Investment Management Luxembourg S.A. en abrégé «BNPP REIM Lux S.A.»

Signatures

Référence de publication: 2013115925/20.

(130141058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

---

**Atoga S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.  
R.C.S. Luxembourg B 178.263.

L'an deux mille treize, le trente juillet,  
Pardevant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Atteri,

**A COMPARU:**

WILONA GLOBAL S.A., une société constituée sous le droit panaméen, établie et ayant son siège social à Arango-Orillac, 2<sup>nd</sup> Floor, East 54<sup>th</sup> Street, Panama-City, République de Panama, enregistrée auprès du Registre Public de la République de Panama sous le numéro 508545,

représentée par Monsieur Eamonn McDonald, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 26 juillet 2013.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant a déclaré et requis le notaire d'acter:

1) Que WILONA GLOBAL S.A., préqualifiée, est le seul et unique actionnaire de la société anonyme ATOGA S.A., avec siège social au 26-28 Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 20 juin 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1722 du 18 juillet 2013 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 28 juin 2013, non encore publié au Mémorial C.

2) Que le capital social de la Société est fixé à quatre millions quarante-cinq mille Euro (4.045.000 EUR) représenté par quatre mille quarante-cinq (4.045) actions d'une valeur nominale de mille Euro (1.000 EUR) chacune.

3) Ensuite l'actionnaire, représentant l'intégralité du capital social, a décidé de se constituer en assemblée générale extraordinaire et de prendre la résolution suivante, conforme à l'ordre du jour:

*Résolution unique*

L'actionnaire unique décide d'élargir l'objet social de la Société et de modifier en conséquence l'article 4.2. des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

« **4.2.** La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les "Sociétés Apparentées"), ainsi qu'à titre exceptionnel à tous tiers.»

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est close.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. McDONALD, C. DELVAUX Enregistré à Redange/Attert, le 02 août 2013. Relation: RED/2013/1288. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 07 août 2013.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013115883/45.

(130140753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

**Brown River S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 51, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 87.736.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013115910/9.

(130140877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

**Berggruen Acquisition Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 162.789.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 31 juillet 2013*

1. M. Philippe TOUSSAINT a démissionné de son mandat de gérant de classe B.

2. Mme Sophie PERRIN-JANET, administrateur de sociétés, née à Vénissieux (France), le 15 janvier 1981, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérante de classe B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 12 août 2013.

Pour avis sincère et conforme

Pour Berggruen Acquisition Holdings S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013115899/16.

(130141237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

**Bagshaw S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 170.897.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

In the year two thousand thirteen, on the eleventh day of July.

Before Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

The undersigned, Stichting Rosport, a foundation (Stichting) established under the laws of the Netherlands, registered with the Dutch Trade Register of the Chamber of Commerce under number 55716415 and having its registered office at Luna ArenA., Herikerberweg 238, 1101CM Amsterdam Zuidoost, the Netherlands, hereby represented by Mr Jean-Paul Schmit, employee, professionally residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy delivered to him, which, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will be annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as mentioned above, has requested the undersigned notary to state that:

I. Bagshaw S.à r.l., a private limited company ("société à responsabilité limitée") incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register ("Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg") under the number B 170.897, has been incorporated pursuant to a deed of Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, on the 8<sup>th</sup> August 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2274 of the 13<sup>th</sup> September 2012.

II. the capital of the Company is fixed at twenty thousand US dollar (USD 20,000.-) represented by twenty thousand (20,000) shares with a nominal value of one US dollar (USD 1.-), each fully paid up;

III. the appearing party is the sole shareholder of the Company;

IV. the appearing party has decided to dissolve the Company with immediate effect as the business activity of the Company has ceased;

V. the appearing party, being the sole owner of the shares and liquidator of the Company, declares:

- that all assets have been realised;

- that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid;

- that it irrevocably undertakes to assume and pay in the name and on behalf of the Company and other potential liabilities presently unknown to the Company and therefore not paid to date.

- that it empowers TMF Luxembourg S.A. to: i) file the tax returns for the Company with the Luxembourgish tax authorities immediately after the dissolution of the Company; ii) to receive the tax refunds from the Luxembourgish tax authorities due to the overpayments carried out by the Company; and, iii) to settle any potential liability of the Company not paid prior to the liquidation with the refunds obtained from the tax authorities.

VI. as a result of the above, the liquidation of the Company is to be considered closed;

VII. full discharge is granted to the directors of the Company for the exercise of their mandates;

VIII. the books and documents of the Company shall be kept during a period of five years at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy (Grand-Duchy of Luxembourg) or any other address that will be chosen by the shareholder.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of this deed are estimated at approximately eight hundred Euro (EUR 800.00).

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that on request of the above persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, she signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le onzième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Stichting Rosport, une fondation régie par le droit Néerlandais, enregistrée auprès du Registre de Commerce Néerlandais, sous le numéro 55716415, ayant son siège social au Luna ArenA., Herikerberweg 238, 1101CM Amsterdam Zuidoost, Pays-Bas, représentée par M. Jean-Paul Schmit, salarié, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et le notaire soussigné, sera annexée au présent acte à des fins d'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. la société Bagshaw S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, enregistrée auprès du Registre de commerce et de sociétés de Luxembourg sous le numéro B 170.897, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 août 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2274 du 13 septembre 2012;

II. le capital social de la Société a été fixé à vingt mille US dollars (USD 20.000.-) représenté par vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale de un US dollar (USD 1,-) chacune entièrement libérées;

III. la comparante est l'actionnaire unique de la Société;

IV. la comparante a décidé de dissoudre la Société, avec effet immédiat, étant donné que la Société a cessé toute activité;

V. la comparante, étant l'unique actionnaire de la Société et agissant comme liquidatrice de la Société déclare:

- que tous les actifs ont été réalisés;
- que, sous réserve de ce qui suit, tous les passifs connus de la Société vis-à-vis des tiers ont été entièrement réglés;
- qu'elle déclare irrévocablement assumer et payer au nom et pour le compte de la Société tous éventuels autres passifs actuellement inconnus de la Société et dès lors impayés à cette date;
- qu'elle donne pouvoir à TMF Luxembourg S.A. de: i) déposer les déclarations fiscales de la Société auprès des administrations fiscales luxembourgeoises après la dissolution de la Société; ii) de recevoir tout paiement/remboursement d'impôts de la part des autorités fiscales luxembourgeoises qui serait dû en raison de l'excédent d'impôt payé par la Société; et iii) de payer toute dette éventuelle de la Société qui resterait due avant la dissolution avec le paiement/remboursement reçu par les autorités fiscales

VI. la liquidation de la Société est dès lors à considérer comme clôturée;

VII. décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs de la Société pour l'exercice de leurs mandats;

VIII. les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq ans à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy ou à n'importe quelle adresse choisie par les associés.

#### *Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont évalués approximativement à huit cents euros (EUR 800.-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire du comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante connue du notaire instrumentant par ses noms, prénoms usuels, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Schmit, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 11 juillet 2013. Relation: LAC/2013/32353. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 9 août 2013.

Référence de publication: 2013115891/101.

(130141015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

**Baya S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 116.431.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BAYA S.à.r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013115915/11.

(130141164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

**Café Eiffel Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 176.792.

In the year two thousand and thirteen, on the thirty-first day of July.

Before us, Maître Edouard Delosch, notary residing at Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1- Mr. Philippe COUPERIE-EIFFEL, born on 21 June 1951 in Bordeaux (France), and residing Praceta San Pedro n° 50, 2750-095 AREIA-CASCAIS, (Portugal),

here represented by Me Arnaud SCHMITT, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal in Cascais (Portugal) on 22 July 2013, which, after having been initialled and signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities;

2- Mr. Jean-Michel ROUSSEAU, born on 14 January 1960 in Poissy (France), and residing at F-75011 Paris, 128, rue Amelot,

here represented by Me Arnaud SCHMITT, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal in Paris (France) on 26 July 2013, which, after having been initialled and signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

- The appearing parties are the sole shareholders of the company CAFÉ EIFFEL LUXEMBOURG, a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office at L-2449 Luxembourg, 25c, boulevard Royal, registered with the Luxembourg register of commerce and companies ("registre de commerce et des sociétés") under number B 176.792, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 17 April 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1422 dated 15 June 2013 (the "Company"). The articles of association of the Company have not yet been amended.

- The Company's corporate capital is fixed at twenty-two thousand (22,000) euros represented by twenty-two thousand (22,000) shares having a par value of one (1) euro each.

- The agenda is worded as follows:

1. Amendment of Article 6, paragraphe 5 in the Articles of the Company;
2. addition of three (3) new paragraphs in the article 7 of the Articles of the Company after the first paragraph;
3. amendment of Article 9, paragraphe 5 in the Articles of the Company;
4. amendment of Article 18 of the Articles of the Company;
5. addition of a new article 20 in the Articles of the Company and renumbering of the articles 20 to 24 becoming 21 to 25;

6. reclassification of Mr Daniel TRUCHI as type B Manager of the Company.

after having carefully considered the above, the shareholders has taken the following resolutions:

*First resolution*

The shareholders resolves to amend the article 6, paragraph 5 of the Articles of the Company which shall henceforth read as follows:

**Art. 6. Shares. (paragraph 5).** When the Company is composed of several shareholders, the shares may be transferred freely amongst shareholders but the shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of shareholders representing at least 90 % of the capital"

*Second resolution*

The shareholders resolves to the addition of three (3) new paragraphs in the article 7 of the Articles of the Company after the first paragraph which shall henceforth read as follows:

**Art. 7. Increase and Reduction of Capital (paragraphs 2-3 and 4).** "The share capital will be increased by fifteen per cent (15%) upon conversion of the entire amount of four hundred thousand (400.000) euros, granted through a convertible loan agreement, entered into or to be entered into from time to time, by and between the Company as borrower and Minerva Developments Limited, 80 Raffles Place #16-21 UOB Plaza 2 Singapore 048624 (Minerva) as lender, as described therein.

Upon such increase of the share capital of the Company, Minerva shall subscribe for the shares so issued, in exchange for which Minerva shall pay up such newly issued shares by a contribution in kind consisting of the conversion of the convertible loan amount as referred to hereinbefore.

The shareholders and/or the managers, of the Company, as the case may be, shall exercise their respective voting rights and other rights and powers to the fullest extent possible in order to give full effect to the provisions of this Article, including, but not limited to, by voting at an extraordinary general meeting of the shareholders of the Company, to be held before a Luxembourg notary, which shall be convened by any manager of the Company no later than five days on which banks are open for business in the Grand Duchy of Luxembourg (Business Days) and which shall be held no later than ten Business Days following receipt of the notification expressing Minerva's intent to proceed to such conversion as may be provided for in any such loan agreement."

*Third resolution*

The shareholders resolves to amend the Article 9, paragraph 5 of the Articles of the Company which shall henceforth read as follows:

**Art. 9. Management. (paragraph 5).** "Towards third parties, the Company is in all circumstances committed by the individual signature of type A manager or the joint signatures of one type A manager and one type B manager, except as otherwise provided in these Articles. In its current relations with the public administration, the Company is validly represented by one manager whose signature legally commits the Company."

*Fourth resolution*

The shareholders resolves to amend the article 18 of the Articles of the Company which shall henceforth read as follows:

« **Art. 18. Vote.** At any general meeting of shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, as the case may be, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Incorporation, resolutions shall be adopted by shareholders representing more than half (1/2) of the capital. If such majority is not reached at the first meeting (or consultation in writing), the shareholders shall be convened (or consulted) a second time and resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles of Incorporation or the Laws, for the purpose voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the majority requirements shall be a majority of shareholders in number representing at least three quarters (3/4) of the capital.

However, the following decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than ninety per cent (90%) of the share capital:

- Any amendment to the share capital of the Company;
- Any amendment to the Articles;
- Any creation of a subsidiary company of the Company or a branch of the Company;
- Any significant change of the business plan of the Company;

- Any acquisition or sale of assets of the Company for an amount of more than one hundred thousand (100,000) euros per operation;

- Any grant in the name of the Company of any pledge, deposit, surety, personal security or endorsement or guarantee of the Company or an affiliated company may be given, for an amount of more than one hundred thousand (100,000) euros;

- Any negotiation, conclusion, execution and amendments of loans or facility agreements (including, but not limited to, a bank loan, leasing, or a convertible loan agreement) for an amount each of more than one hundred thousand (100,000) euros for any purpose;

- Any merger, de-merger, partial contribution of assets, dissolution and liquidation of the Company;

- Any acquisition or transfer of shares or equity interest and any set-up of a joint venture; and

- Any payment of dividend or other partial distribution.

Moreover, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority in number of shareholders of the Company as well."

#### *Fifth resolution*

The shareholders resolves to the addition of a new article 20 in the Articles of the Company which shall henceforth read as follows and the subsequent renumbering of the articles 20 to 24 becoming the articles 21 to 25:

« **Art. 20. Minority shareholder information right.** Any shareholder of the Company holding less than fifty per cent (50%) of the shares in the Company shall receive:

(i) a business plan relating to the upcoming financial year (as defined in Article 18) containing profit budgets and investment expenditure of the Company, at the latest on January 1<sup>st</sup> of each year; and

(ii) a quarterly report showing, a minima, the turnover of the Company, key indicators of its business and a comparison between the Company's business plan and any proposed amendments to such business plan (if any)."

#### *Sixth resolution*

The shareholders decides to reclassify Mr. Daniel TRUCHI as type B Manager of the Company.

#### *Estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that, on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the undersigned notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le trente et unième jour de juillet.

Par-devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **ONT COMPARU:**

1- Monsieur Philippe Couperie-Eiffel, né le 21 juin 1951 à Bordeaux, (France), résident à Praceta San Pedro n° 50, 2750-095 AREIA-CASCAIS, (Portugal),

ici représenté par Maître Arnaud SCHMITT, avocat à la Cour, ayant son domicile professionnel à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, à Cascais, (Portugal) le 22 juillet 2013, laquelle, paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui;

2- Monsieur Jean-Michel Rousseau, né le 14 janvier 1960 à Poissy, (France), résident à F-75011 Paris, 128, rue Amelot,

ici représentée par Maître Arnaud SCHMITT, avocat à la Cour, ayant son domicile professionnel à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, à Paris, (France) le 26 juillet 2013, laquelle, paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

(i) constatation que, suivant la disposition transitoire de l'acte de constitution de la Société, le premier exercice social de la Société a commencé le 16 décembre 2010 et doit s'achever le 31 décembre 2011, (ii) décision de clôturer le premier exercice social de la Société le 3 mars 2011, (iii) décision que le deuxième exercice social de la Société doit commencer le 4 mars 2011 et s'achever le 31 décembre 2011 et (iv) constatation et approbation que tout exercice social ultérieur

de la Société suivant doit commencer le 1 janvier et se terminer le 31 décembre de chaque année, en accord avec de l'article 16.1 des statuts de la Société (les Statuts);

Lesquelles parties comparantes, représentées ainsi qu'il a été dit, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Les parties comparantes sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée CAFÉ EIFFEL LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25c, boulevard Royal, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 176.792, constituée suivant un acte reçu par le notaire soussigné en date du 17 avril 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1422 en date du 15 juin 2013 (la "Société"). Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés depuis sa constitution.

- Le capital social de la Société est fixé à vingt-deux mille euros (EUR 22.000,-) divisé en vingt-deux mille (22.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1) chacune.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1. modification de l'alinéa 5 de l'article 6 des Statuts de la Société;
2. ajout de trois (3) nouveaux alinéas à l'article 7 des Statuts de la Société à la suite du premier alinéa;
3. modification de l'alinéa 5 de l'article 9 des Statuts de la Société;
4. modification de l'article 18 des Statuts de la Société;
5. ajout d'un nouvel article 20 aux Statuts de la Société et renumérotation subséquente des articles 20 à 24 en articles 21 à 25;
6. Reclassification de Monsieur Daniel TRUCHI en tant que gérant de catégorie B de la Société.

après avoir considéré avec attention ce qui précède, les associés ont adopté les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les associés décident de modifier l'alinéa 5 de l'article 6 des Statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

**Art. 6. Parts sociales. (alinéa 5).** "Lorsque la Société compte plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles entre eux et les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'autorisation des associés représentant au moins 90 % du capital social."

#### *Deuxième résolution*

Les associés décident d'ajouter trois (3) nouveaux alinéas à l'article 7 des Statuts de la Société, à la suite du premier alinéa existant, qui auront désormais la teneur suivante:

**Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital. (alinéas 2, 3 et 4).** «Le capital social sera augmenté de quinze pour cent (15%) lors de la conversion de la totalité du montant de quatre cent mille (400.000) euros, accordé par le biais d'un contrat de prêt convertible, conclu ou à conclure, entre la Société en qualité d'emprunteur et la société Minerva Développements Limited, établie au 80 Raffles place # 16-21 UOB Plaza 2 Singapore 048624 (Minerva) en qualité de prêteur.

Lors d'une telle augmentation du capital social de la Société, Minerva devra souscrire les parts sociales ainsi émises, en échange de quoi Minerva devra payer de telles parts sociales nouvellement émises par le biais d'une contribution en nature, consistant en la conversion du montant du prêt convertible cité précédemment.

Les associés et / ou les dirigeants de la Société, le cas échéant, exercent leurs droits et pouvoirs respectifs, dans la mesure du possible, afin de donner plein effet aux dispositions du présent article, y compris, mais sans s'y limiter, en votant lors d'une assemblée générale extraordinaire des associés de la Société, qui se tiendra devant un notaire luxembourgeois, convoquée par tout gérant de la Société dans les cinq jours ouvrables et devant se tenir dans les dix jours ouvrables après la réception de la notification exprimant l'intention de Minerva de procéder à une telle conversion, prévue dans tout accord de prêt.»

#### *Troisième résolution*

Les associés décident de modifier l'alinéa 5 de l'article 9 des Statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

**Art. 9. Gérance (alinéa 5).** "Envers des tiers, la Société s'engage en toutes circonstances par la signature individuelle d'un gérant de type A, ou par la signature conjointe d'un gérant de type A et d'un gérant de type B, sauf dispositions contraires prévues par les présents Statuts. Dans ses relations courantes avec l'administration publique, la Société est valablement représentée par un gérant, dont la signature engage légalement la Société.»

#### *Quatrième résolution*

Les associés décident de modifier l'article 18 des Statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 18. Vote.** Lors de toute assemblée générale des associés autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte sur première convocation (ou consultation par

écrit), les associés seront de nouveau convoqués (ou consultés) et les résolutions seront adoptées à la majorité simple, indépendamment du nombre de parts sociales représentées.

Lors de toute assemblée générale des associés, convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois, en vue du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, la majorité exigée sera d'au moins la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital.

Toutefois, les décisions suivantes ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés détenant plus de quatre-vingt-dix pour cent (90%) du capital social:

- Toute modification du capital social de la Société;
- Toute modification des statuts;
- Toute création d'une filiale de la Société ou d'une succursale de la Société;
- Toute modification significative du Business Plan;
- Toute acquisition ou cession d'actifs de la Société pour une valeur, par opération, supérieure à cent-mille (100.000) euros;
- Tout octroi par la Société de tout gage, nantissement, caution, aval ou autre sûreté ou promesse de sûreté, ou garantie d'un engagement pris par la Société ou par quelque entité que ce soit, pour un montant supérieur à cent-mille (100.000) euros;
- Toute négociation, conclusion, exécution ou modification d'emprunts ou de lignes de crédit (notamment par voie de prêt, crédit-bail, emprunt obligataire), pour un montant unitaire supérieur à cent-mille (100.000) euros auprès de quiconque, dans quelque but que ce soit;
- Toute fusion, scission, apport partiel d'actifs, dissolution ou liquidation de la Société;
- Toute acquisition ou cession de parts sociales ou participation et une création d'une joint-venture; et
- Tout paiement de dividende ou autre distribution partielle.

En outre, les résolutions modifiant les Statuts, ne peuvent être adoptées que par la majorité en nombre des associés de la Société."

#### *Cinquième résolution*

Les associés décident d'ajouter un nouvel article 20 dans les Statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante ainsi que de renuméroter subséquemment les articles 20 à 24 qui deviendront les articles 21 à 25:

" **Art. 20. Droits d'information des associés minoritaires.** Tout associé de la Société, détenant moins de cinquante pour cent (50%) des parts sociales de la Société reçoit:

- (i) un Business plan relatif à la prochaine année financière contenant des budgets de bénéfices et de dépenses d'investissement de la Société, au plus tard le 1<sup>er</sup> Janvier de chaque année;
  - (ii) un rapport trimestriel démontrant, a minima, le chiffre d'affaires de la Société, les indicateurs clés de son activité et une comparaison entre le plan d'affaires de la Société et les modifications proposées à ce plan d'affaires (le cas échéant).
- "

#### *Sixième résolution*

Les associés décident de reclassifier Monsieur Daniel TRUCHI en tant que gérant de catégorie B de la Société.

#### *Estimation des frais et Dépenses*

Les dépenses, coût, honoraires et charges de n'importe quelle nature, qui devra être pris en charge par la société, relatifs au présent acte s'élèvent approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivis d'une traduction française et, en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont fait acte, et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: A. SCHMITT, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 01 août 2013. Relation: DIE/2013/9521. Reçu soixante-quinze (75,-) euros.

Le Receveur p.d. (signé): RECKEN.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 12 août 2013.

Référence de publication: 2013115961/250.

(130141271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

**ConvaTec Finance International S.A., Société Anonyme,  
(anc. Crystal Tourmaline S.A.).**

**Capital social: USD 50.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.

R.C.S. Luxembourg B 170.133.

In the year two thousand and thirteen, on the fifth day of August.

Before us, Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Convatec Healthcare A S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number 139.930, having its registered office at 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

here represented by Olivier Harles, maître en droit, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 4 August 2013.

Said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Crystal Tourmaline S.A., a société anonyme, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 170.133, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (hereafter the "Company"), incorporated on 27 June 2012 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 2016 on 14 August 2012. The articles of incorporation were not amended since then.

The appearing party, representing the whole share capital of the Company, requires the notary to enact the following resolutions:

*First Resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company from "Crystal Tourmaline S.A." into "ConvaTec Finance International S.A.".

*Second Resolution*

The Sole Shareholder resolves to move the registered office of the Company to 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg.

*Third Resolution*

The Sole Shareholder of the Company resolves to change the corporate object of the Company, which shall henceforth be as follows:

« **Art. 2. Purpose.**

2.1 The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

2.2 The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

2.3 The Company may raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

2.5 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes."

*Fourth Resolution*

The Sole Shareholder of the Company resolves to change the currency of the share capital of the Company from euro (EUR) into US dollar (USD) by application of the reference foreign EUR to USD exchange rate of one point three two (1.32) published by the European Central Bank at 3 PM CET on Friday, 2 August 2013. As a consequence thereof the share capital of the Company, consisting of thirty-one thousand euro (EUR 31,000) represented by thirty-one thousand

(31,000) shares, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, shall be converted into an amount of forty thousand nine hundred twenty US dollar (USD 40,920), represented by forty thousand nine hundred twenty (40,920) shares, having a nominal value of one US dollar (USD 1) each, entirely held by the Sole Shareholder.

*Fifth Resolution*

The Sole Shareholder of the Company resolves to change the corporate signature of the Company, which shall henceforth be as follows:

« **Art. 23. Dealing with third parties.**

23.1 The Company shall be bound towards third parties in all circumstances by (i) the signature of the sole director, or, if the Company has several directors, by the sole signature of any director or by (ii) the joint signatures or the sole signature of any person(s) to whom such power may have been delegated by the board of directors or by the Company within the limits of such delegation.

23.2 Within the limits of the daily management, the Company shall be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom such power may have been delegated, acting individually or jointly in accordance within the limits of such delegation."

*Sixth Resolution*

The Sole Shareholder resolves to remove the current directors of the Company and further resolves to give full discharge to the directors of the Company until today for the accomplishment of their mandate, to the fullest extent permitted by law.

*Seventh Resolution*

The Sole Shareholder resolves to appoint as directors of the Company for a period ending on the annual general meeting of shareholders resolving on the approval of the annual accounts as of 31 December 2013, to be held in 2014:

- Ms. Pascale Nutz, born in Douarnenez (France) on 7 July 1969, residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;
- Ms. Ingrid Moinet, born in Bastogne (Belgium) on 5 December 1975, residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg; and
- Ms. Noëlla Antoine, born in Saint-Pierre (France) on 11 January 1969, residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

*Eighth Resolution*

The Sole Shareholder resolves to remove the current statutory auditor of the Company and further resolves to give full discharge to the statutory auditor of the Company until today for the accomplishment of its mandate, to the fullest extent permitted by law.

*Ninth Resolution*

The Sole Shareholder resolves to appoint as statutory auditor of the Company Headstart Management Services, a société à responsabilité limitée, existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 155.181, having its registered office at 17, rue des jardiniers, L-1026 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg as statutory auditor of the Company for a period ending on the annual general meeting of shareholders resolving on the approval of the annual accounts as of 31 December 2013, to be held in 2014.

*Tenth Resolution*

The Sole Shareholder resolves to restate the Company's articles of association in their entirety as follows:

**"A. Name - Purpose - Duration - Registered office**

**Art. 1. Name - Legal Form.** There exists a public limited company (société anonyme) under the name ConvaTec Finance International S.A. (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of association.

**Art. 2. Purpose.**

2.1 The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

2.2 The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

2.3 The Company may raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

2.5 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.

**Art. 3. Duration.**

3.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

3.2 It may be dissolved at any time and with or without cause by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

**Art. 4. Registered office.**

4.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by means of a decision of the board of directors. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of directors.

4.4 In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social circumstances or natural disasters have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall not affect the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

**B. Share capital - Shares**

**Art. 5. Share capital.**

5.1 The Company's share capital is set at forty thousand nine hundred twenty US dollar (USD 40,920), represented by forty thousand nine hundred twenty (40,920) shares with a nominal value of one US dollar (USD 1) each.

5.2 The Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association or as set out in article 6 hereof.

5.3 Any new shares to be paid for in cash shall be offered by preference to the existing shareholder(s). In case of plurality of shareholders, such shares shall be offered to the shareholders in proportion to the number of shares held by them in the Company's share capital. The board of directors shall determine the period of time during which such preferential subscription right may be exercised and which may not be less than thirty (30) days from the date of dispatch of a registered letter sent to the shareholder(s) announcing the opening of the subscription period. The general meeting of shareholders may limit or suppress the preferential subscription right of the existing shareholder(s) in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.4 The Company may redeem its own shares subject to the provisions of the Law.

**Art. 6. Shares - Securities.**

6.1 The Company's share capital is divided into shares, each of them having the same nominal value.

6.2 The shares of the Company are in registered form.

6.3 The Company may have one or several shareholders.

6.4 Death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company.

6.5 Holders of shares, bonds or debt securities issued by the Company in registered form may not require conversion thereof in shares, bonds or debt securities in bearer form.

**Art. 7. Register of shares - Transfer of shares.**

7.1 A register of shares shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any shareholder. This register shall contain all the information required by the Law. Ownership of shares is established by registration in said share register. Certificates of such registration shall be issued upon request and at the expense of the relevant shareholder.

7.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until such representative has been appointed.

7.3 The shares are freely transferable in accordance with the provisions of the law.

7.4 Any transfer of shares shall become effective towards the Company and third parties either (i) through the recording of a declaration of transfer into the register of shares, signed and dated by the transferor and the transferee or their representatives, or (ii) upon notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company.

## C. General meetings of shareholders

### Art. 8. Powers of the general meeting of shareholders.

8.1 The shareholders exercise their collective rights in the general meeting of shareholders. Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by the Law and by these articles of association.

8.2 If the Company has only one shareholder, any reference made herein to the "general meeting of shareholders" shall be construed as a reference to the "sole shareholder", depending on the context and as applicable and powers conferred upon the general meeting of shareholders shall be exercised by the sole shareholder.

### Art. 9. Convening of general meetings of shareholders.

9.1 The general meeting of shareholders of the Company may at any time be convened by the board of directors or, as the case may be, by the internal auditor(s).

9.2 It must be convened by the board of directors or the internal auditor(s) upon written request of one or several shareholders representing at least ten percent (10%) of the Company's share capital. In such case, the general meeting of shareholders shall be held within a period of one (1) month from the receipt of such request.

9.3 The convening notice for every general meeting of shareholders shall contain the date, time, place and agenda of the meeting and shall be made through announcements published twice, with a minimum interval of eight (8) days, and eight (8) days before the meeting, in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations and in a Luxembourg newspaper. Notices by mail shall be sent eight (8) days before the meeting to the registered shareholders, but no proof that this formality has been complied with need be given. Where all the shares are in registered form, the convening notices may be made by registered letters only and shall be dispatched to each shareholder by registered mail at least eight (8) days before the date scheduled for the meeting.

9.4 If all of the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and have waived any convening requirements, the meeting may be held without prior notice or publication.

### Art. 10. Conduct of general meetings of shareholders.

10.1 The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the convening notice of such meeting, on last Thursday of April at 4.00 o'clock. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices.

10.2 A board of the meeting shall be formed at any general meeting of shareholders, composed of a chairman, a secretary and a scrutineer who need neither be shareholders nor members of the board of directors. The board of the meeting shall especially ensure that the meeting is held in accordance with applicable rules and, in particular, in compliance with the rules in relation to convening, majority requirements, vote tallying and representation of shareholders.

10.3 An attendance list must be kept at all general meetings of shareholders.

10.4 A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. One person may represent several or even all shareholders.

10.5 Shareholders taking part in a meeting by conference call, through video conference or by any other means of communication allowing their identification and allowing that all persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of all such persons in the meeting, are deemed to be present for the computation of the quorums and votes, subject to such means of communication being made available at the place of the meeting.

10.6 Each shareholder may vote at a general meeting through a signed voting form sent by post, electronic mail, facsimile or any other means of communication to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposals submitted to the shareholders, as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour thereof, against, or abstain from voting by ticking the appropriate box.

10.7 Voting forms which, for a proposed resolution, do not show only (i) a vote in favour or (ii) a vote against the proposed resolution or (iii) an abstention are void with respect to such resolution. The Company shall only take into account voting forms received prior to the general meeting to which they relate.

### Art. 11. Quorum and Vote.

11.1 Each share entitles to one vote in general meetings of shareholders.

11.2 Except as otherwise required by the Law or these articles of association, resolutions at a general meeting of shareholders duly convened shall not require any presence quorum and shall be adopted at a simple majority of the votes validly cast regardless of the portion of capital represented. Abstentions and nil votes shall not be taken into account.

**Art. 12. Amendments of the articles of association.** Except as otherwise provided herein, these articles of association may be amended by a majority of at least two thirds of the votes validly cast at a general meeting at which a quorum of more than half of the Company's share capital is present or represented. If no quorum is reached in a meeting, a second meeting may be convened in accordance with the Law and these articles of association which may deliberate regardless of the quorum and at which resolutions are taken at a majority of at least two thirds of the votes validly cast. Abstentions and nil votes shall not be taken into account.

**Art. 13. Change of nationality.** The shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent.

**Art. 14. Adjournment of general meeting of shareholders.** Subject to the provisions of the Law, the board of directors may adjourn any general meeting of shareholders being in progress for four (4) weeks. The board of directors shall do so at the request of shareholders representing at least twenty percent (20%) of the share capital of the Company. In the event of an adjournment, any resolution already adopted by the general meeting of shareholders shall be cancelled.

**Art. 15. Minutes of general meetings of shareholders.**

15.1 The board of any general meeting of shareholders shall draw up minutes of the meeting which shall be signed by the members of the board of the meeting as well as by any shareholder upon its request.

15.2 Any copy and excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party, shall be certified as a true copy of the original by the notary having had custody of the original deed, in case the meeting has been recorded in a notarial deed, or shall be signed by the chairman of the board of directors or by any two of its members.

## D. Management

**Art. 16. Composition and Powers of the board of directors.**

16.1 The Company shall be managed by a board of directors composed of at least three (3) members. However, where the Company has been incorporated by a single shareholder or where it appears at a shareholders' meeting that all the shares issued by the Company are held by a sole shareholder, the Company may be managed by a sole director until the next general meeting of shareholders following the increase of the number of shareholders. In such case, to the extent applicable and where the term "sole director" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "board of directors" used in these articles of association is to be construed as a reference to the "sole director".

16.2 The board of directors is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfill the Company's corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law or by these articles of association to the general meeting of shareholders.

**Art. 17. Daily management.**

17.1 The daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with such daily management may, in accordance with article 60 of the Law, be delegated to one or more directors, officers or other agents, acting individually or jointly. Their appointment, removal and powers shall be determined by a resolution of the board of directors.

17.2 The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument.

**Art. 18. Appointment, Removal and Term of office of directors.**

18.1 The directors shall be appointed by the general meeting of shareholders which shall determine their remuneration and term of office.

18.2 The term of office of a director may not exceed six (6) years and each director shall hold office until a successor is appointed. Directors may be re-appointed for successive terms.

18.3 Each director is appointed by the general meeting of shareholders at a simple majority of the votes validly cast.

18.4 Any director may be removed from office at any time with or without cause by the general meeting of shareholders at a simple majority of the votes validly cast.

18.5 If a legal entity is appointed as director of the Company, such legal entity must designate a private individual as permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints a successor at the same time. An individual may only be a permanent representative of one (1) director of the Company and may not be a director of the Company at the same time.

**Art. 19. Vacancy in the office of a director.**

19.1 In the event of a vacancy in the office of a director because of death, legal incapacity, bankruptcy, resignation or otherwise, this vacancy may be filled on a temporary basis and for a period of time not exceeding the initial mandate of the replaced director by the remaining directors until the next meeting of shareholders which shall resolve on the permanent appointment in compliance with the applicable legal provisions.

19.2 In case the vacancy occurs in the office of the Company's sole director, such vacancy must be filled without undue delay by the general meeting of shareholders.

**Art. 20. Convening meetings of the board of directors.**

20.1 The board of directors shall meet upon call by the chairman, or by any director. Meetings of the board of directors shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting.

20.2 Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four (24) hours at least in advance of the time scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be mentioned in the notice. Such notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. No prior notice shall be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors which has been communicated to all directors.

20.3 No prior notice shall be required in case all the members of the board of directors are present or represented at a board meeting and waive any convening requirements or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the board of directors.

**Art. 21. Conduct of meetings of the board of directors.**

21.1 The board of directors shall elect among its members a chairman. It may also choose a secretary who does not need to be a director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors.

21.2 The chairman shall chair all meetings of the board of directors, but in his absence, the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority of directors present at any such meeting.

21.3 Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing another director as his proxy in writing, or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A director may represent one or more, but not all of the other directors.

21.4 Meetings of the board of directors may also be held by conference call or video conference or by any other means of communication allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. Participation in a meeting by these means is equivalent to participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company.

21.5 The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors are present or represented at a meeting of the board of directors.

21.6 Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. The chairman shall have a casting vote.

21.7 Save as otherwise provided by the Law, any director who has, directly or indirectly, an interest in a transaction submitted to the approval of the board of directors which conflicts with the Company's interest, must inform the board of directors of such conflict of interest and must have his declaration recorded in the minutes of the board meeting. The relevant director may not take part in the discussions on and may not vote on the relevant transaction. Any such conflict of interest must be reported to the next general meeting of shareholders prior to such meeting taking any resolution on any other item.

21.8 Where the Company comprises a single director, transactions made between the Company and the director having an interest conflicting with that of the Company is only mentioned in the resolution of the sole director.

21.9 The conflict of interest rules shall not apply where the decision of the board of directors or the sole director relates to current operations entered into under normal conditions.

21.10. The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. Each director may express his consent separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

**Art. 22. Minutes of the meeting of the board of directors - Minutes of the decisions of the sole director.**

22.1 The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore, or by any two (2) directors. Copies or excerpts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by any two (2) directors.

22.2 Decisions of the sole director shall be recorded in minutes which shall be signed by the sole director. Copies or excerpts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the sole director.

**Art. 23. Dealing with third parties.**

23.1 The Company shall be bound towards third parties in all circumstances by (i) the signature of the sole director, or, if the Company has several directors, by the sole signature of any director or by (ii) the joint signatures or the sole signature of any person(s) to whom such power may have been delegated by the board of directors or by the Company within the limits of such delegation.

23.2 Within the limits of the daily management, the Company shall be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom such power may have been delegated, acting individually or jointly in accordance within the limits of such delegation.

## E. Audit and Supervision

### Art. 24. Auditor(s).

24.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several internal auditors (commissaire(s)). The general meeting of shareholders shall appoint the internal auditor(s) and shall determine their term of office, which may not exceed six (6) years.

24.2 An internal auditor may be removed at any time, without notice and with or without cause by the general meeting of shareholders.

24.3 The internal auditors have an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

24.4 If the general meeting of shareholders of the Company appoints one or more independent auditor(s) (réviseur (s) d'entreprises agréé(s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies register and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended, the institution of internal auditor(s) is suppressed.

24.5. An independent auditor may only be removed by the general meeting of shareholders with cause or with his approval.

## F. Financial year - Annual accounts - Allocation of profits - Interim dividends

**Art. 25. Financial year.** The financial year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall end on the thirty-first of December of the same year.

### Art. 26. Annual accounts and allocation of profits.

26.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the board of directors draws up an inventory of the Company's assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the law.

26.2. Of the annual net profits of the Company, five per cent (5%) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.

26.3 Sums contributed to a reserve of the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees to such allocation.

26.4 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

26.5 Upon recommendation of the board of directors, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the Company's profits shall be used in accordance with the Law and these articles of association.

### Art. 27. Interim dividends - Share premium and Assimilated premiums.

27.1 The board of directors may proceed to the payment of interim dividends subject to the provisions of the Law.

27.2 Any share premium, assimilated premium or other distributable reserve may be freely distributed to the shareholders subject to the provisions of the Law and these articles of association.

## G. Liquidation

### Art. 28. Liquidation.

28.1 In the event of dissolution of the Company in accordance with article 3.2 of these articles of association, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by the general meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

28.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the number of shares of the Company held by them.

## H. Final clause - Governing law

**Art. 29. Governing law.** All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law."

### *Declaration*

The undersigned notary herewith declares that he has verified the existence of the conditions provided for or referred to in articles 26 of the Law and expressly states that they have been complied with.

### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever incurred by the Company or which shall be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said proxyholder of the parties appearing signed together with the notary, the present original deed.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction en français du texte qui précède**

L'an deux mille treize, le cinq août.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

Convatec Healthcare A S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 179.930, ayant son siège social au 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

dûment représentée par Olivier Harles, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 4 août 2013.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est l'associé unique (l'«Associé Unique») de Crystal Tourmaline S.A., une société anonyme, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous de numéro B 170.133 et ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la «Société»), constituée le 27 juin 2012 selon un acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2016 le 14 août 2012. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

La comparante, représentant l'intégralité du capital social de la Société, demande au notaire d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de changer le nom de la Société de «Crystal Tourmaline S.A.» à «ConvaTec Finance International S.A.».

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de changer l'adresse du siège social à 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de changer l'objet social de la Société, qui sera dorénavant le suivant:

#### **« Art. 2. Objet.**

2.1 La Société a pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, de même que le transfert par vente, échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille.

2.2 La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

2.3 La Société peut lever des fonds, notamment en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres ou d'instruments de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

2.5 La Société pourra exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets.»

#### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier la devise du capital social de la Société d'euros (EUR) en dollars américains (USD) par application du taux de change de référence EUR à USD de un virgule trente-deux (1,32) de la Banque Centrale Européenne à 15 heures CET, vendredi, 2 août 2013. En conséquence, le capital social de la Société, consistant en trente et un mille (EUR 31.000) représenté par trente et un mille (31.000) actions, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR

1) chacune, est converti au montant de quarante mille neuf cent vingt dollars américains (USD 40.920) représenté par quarante mille neuf cent vingt (40.920) actions, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, entièrement détenues par l'Associé Unique.

#### *Cinquième résolution*

L'Associé Unique de la Société décide de changer les pouvoirs de signature de la Société, qui seront dorénavant les suivants:

##### **« Art. 23. Relations avec les tiers.**

23.1 La Société est engagée à l'égard des tiers en toutes circonstances par (i) la signature de l'administrateur unique ou, si la société a plusieurs administrateurs, par la signature unique d'un seul administrateur ou par (ii) la signature unique ou les signatures conjointes de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) un tel pouvoir aura été délégué par le conseil d'administration ou par la Société dans les limites d'une telle délégation.

23.2 Dans les limites de la gestion journalière, la Société est engagée à l'égard des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) un tel pouvoir aura été délégué par le conseil d'administration, agissant individuellement ou conjointement dans les limites d'une telle délégation.»

#### *Sixième résolution*

L'Associé Unique décide de révoquer les administrateurs de la Société et décide d'accorder décharge complète aux gérants de la Société pour l'accomplissement de leurs mandats jusqu'à aujourd'hui, dans les mesures permises par la loi.

#### *Septième résolution*

L'Associé Unique décide de nommer comme administrateurs de la Société pour une durée expirant à l'assemblée générale des actionnaires décidant sur l'approbation des comptes annuels de la Société au 31 Décembre 2013, à être tenue en 2014:

- Mme Pascale Nutz, née à Douarnenez (France) le 7 juillet 1969, résidant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

- Mme Ingrid Moinet, née à Bastogne (Belgium) le 5 décembre 1975, résidant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg; et

- Mme Noëlla Antoine, née à Saint-Pierre (France) le 11 janvier 1969, résidant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

#### *Huitième résolution*

L'Associé Unique décide de révoquer le commissaire aux comptes de la Société et décide d'accorder décharge complète au commissaire aux comptes de la Société pour l'accomplissement de leurs mandats jusqu'à aujourd'hui, au mesures permises par la loi.

#### *Neuvième résolution*

L'Associé Unique décide de nommer la société Headstart Management Services, une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.181, ayant son siège social au 17, rue des jardiniers, L-1026 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg comme commissaire aux comptes pour une durée expirant à l'assemblée générale des actionnaires décidant sur l'approbation des comptes annuels de la Société au 31 décembre 2013, qui se tiendra en 2014.

#### *Dixième résolution*

L'Associé Unique décide de procéder à une refonte complète des statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

### **«A. Nom - Objet - Durée - Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup>. Nom-Forme.** Il existe une société anonyme sous la dénomination «ConvaTec Finance International S.A.» (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts.

#### **Art. 2. Objet.**

2.1 La Société a pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, de même que le transfert par vente, échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille.

2.2 La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

2.3 La Société peut lever des fonds, notamment en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres ou d'instruments de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

2.5 La Société pourra exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets.

### **Art. 3. Durée.**

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 Elle pourra être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

### **Art. 4. Siège social.**

4.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social pourra être transféré au sein de la même commune par décision du conseil d'administration. Il pourra être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du conseil d'administration.

4.4 Dans l'hypothèse où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social ou des catastrophes naturelles se sont produits ou seraient imminents, de nature à interférer avec l'activité normale de la Société à son siège social, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances exceptionnelles; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

## **B. Capital social – Actions**

### **Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société est fixé à quarante mille neuf cent vingt dollars américains (USD 40.920), représenté par quarante mille neuf cent vingt (40.920) actions d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société, prise aux conditions requises pour la modification des présents statuts ou dans les conditions prévues par l'article 6.

5.3 Toutes nouvelles actions à libérer en numéraire doivent être offertes par préférence à (aux) (l')actionnaire(s) existant(s). En cas de pluralité d'actionnaires, ces actions sont offertes aux actionnaires en proportion du nombre d'actions qu'ils détiennent dans le capital social de la Société. Le conseil d'administration doit déterminer la période au cours de laquelle ce droit préférentiel de souscription pourra être exercé, qui ne peut être inférieure à trente (30) jours à compter de l'envoi à chaque actionnaire d'une lettre recommandée annonçant l'ouverture de la période de souscription. L'assemblée générale des actionnaires peut restreindre ou supprimer le droit préférentiel de souscription de (des) (l') actionnaire(s) existant(s) conformément aux dispositions applicables en matière de modification des statuts.

5.4 La Société peut racheter ses propres actions dans les conditions prévues par la Loi.

### **Art. 6. Actions.**

6.1 Le capital social de la Société est divisé en actions ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 Les actions de la Société sont nominatives.

6.3 La Société peut avoir un ou plusieurs actionnaires.

6.4 Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la liquidation, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire concernant un actionnaire n'entraîne pas la dissolution de la Société.

6.5 Les détenteurs d'actions, d'obligations ou autre titres nominatifs émis par la Société ne pourront demander la conversion de ceux-ci en actions, obligations ou titres aux porteurs.

### **Art. 7. Registre des actions - Transfert des actions.**

7.1 Un registre des actions sera tenu au siège social de la Société, où il sera mis à disposition de chaque actionnaire pour consultation. Ce registre devra contenir toutes les informations requises par la Loi. Des certificats d'inscription seront émis sur demande et aux frais de l'actionnaire demandeur.

7.2 La Société ne reconnaît qu'un seul titulaire par action. Les copropriétaires indivis devront désigner un représentant unique qui les représentera vis-à-vis de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette action, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.

7.3 Les actions sont librement cessibles dans les conditions prévues par la Loi.

7.4 Tout transfert d'actions deviendra opposable à la Société et aux tiers soit (i) sur inscription d'une déclaration de cession dans le registre des actionnaires, signée et datée par le cédant et le cessionnaire ou leurs représentants, ou (ii) sur notification de la cession à la Société ou sur acceptation de la cession par la Société.

## C. Assemblées générales d'actionnaires

**Art. 8. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.** Les actionnaires exercent leurs droits collectifs en assemblée générale d'actionnaires. Toute assemblée générale d'actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société. L'assemblée générale des actionnaires est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents statuts.

Si la Société a un actionnaire unique, toute référence faite à «l'assemblée générale des actionnaires» devra, selon le contexte et le cas échéant, être entendue comme une référence à «l'actionnaire unique», et les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires devront être exercés par l'actionnaire unique.

### **Art. 9. Convocation des assemblées générales d'actionnaires.**

9.1 L'assemblée générale des actionnaires de la Société peut, à tout moment, être convoquée par le conseil d'administration ou, le cas échéant, par le(s) commissaire(s) aux comptes.

9.2 L'assemblée générale des actionnaires doit obligatoirement être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s) aux comptes sur demande écrite d'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société. En pareil cas, l'assemblée générale des actionnaires devra être tenue dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de cette demande.

9.3 Les convocations pour toute assemblée générale des actionnaires contiennent la date, l'heure, le lieu et l'ordre du jour de l'assemblée et sont effectuées au moyen d'annonces insérées deux fois à huit jours d'intervalle au moins et huit jours avant l'assemblée, dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et dans un journal luxembourgeois. Les convocations par lettre doivent être envoyées huit (8) jours avant l'assemblée générale aux actionnaires en nom, sans qu'il ne doive être justifié de l'accomplissement de cette formalité. Lorsque toutes les actions émises par la Société sont des actions nominatives, les convocations peuvent être faites uniquement par lettre recommandée et devront être adressées à chaque actionnaire au moins huit (8) jours avant la date prévue pour l'assemblée générale des actionnaires.

9.4 Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et ont renoncé à toute formalité de convocation, l'assemblée générale des actionnaires peut être tenue sans convocation préalable, ni publication.

### **Art. 10. Conduite des assemblées générales d'actionnaires.**

10.1 L'assemblée générale annuelle des actionnaires doit être tenue à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Luxembourg tel qu'indiqué dans la convocation, le dernier jeudi du mois d'avril à quatre heures(s). Les autres assemblées générales d'actionnaires pourront se tenir à l'endroit et l'heure indiqués dans les convocations respectives.

10.2 Un bureau de l'assemblée doit être constitué à chaque assemblée générale d'actionnaires, composé d'un président, d'un secrétaire et d'un scrutateur, sans qu'il ne soit nécessaire que ces membres du bureau de l'assemblée soient actionnaires ou membres du conseil d'administration. Le bureau doit notamment s'assurer que l'assemblée est tenue en conformité avec les règles applicables et, en particulier, en conformité avec les règles relatives à la convocation, aux conditions de majorité, au partage des voix et à la représentation des actionnaires.

10.3 Une liste de présence doit être tenue à toute assemblée générale d'actionnaires.

10.4 Un actionnaire peut participer à toute assemblée générale des actionnaires en désignant une autre personne comme son mandataire par écrit ou par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une personne peut représenter plusieurs ou même tous les actionnaires.

10.5 Les actionnaires qui prennent part à une assemblée par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant leur identification et permettant à toutes les personnes participant à l'assemblée de s'entendre mutuellement sans discontinuité, garantissant une participation effective à l'assemblée, sont réputés être présents pour le calcul du quorum et des voix, à condition que de tels moyens de communication soient disponibles sur les lieux de l'assemblée.

10.6 Chaque actionnaire peut voter à une assemblée générale des actionnaires au moyen d'un bulletin de vote signé, envoyé par courrier, courrier électronique, télécopie ou tout autre moyen de communication au siège social de la Société ou à l'adresse indiquée dans la convocation. Les actionnaires ne peuvent utiliser que les bulletins de vote fournis par la Société qui indiquent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, les résolutions soumises à l'assemblée, ainsi que pour chaque résolution, trois cases à cocher permettant à l'actionnaire de voter en faveur ou contre la résolution proposée, ou d'exprimer une abstention par rapport à chacune des résolutions proposées, en cochant la case appropriée.

10.7 Les bulletins de vote qui, pour une résolution proposée, n'indiquent pas uniquement (i) un vote en faveur ou (ii) contre la résolution proposée ou (iii) exprimant une abstention sont nuls au regard de cette résolution. La Société ne tiendra compte que des bulletins de vote reçus avant la tenue de l'assemblée générale des actionnaires à laquelle ils se rapportent.

### **Art. 11. Quorum et Vote.**

11.1 Chaque action donne droit à une voix en assemblée générale d'actionnaires.

11.2 Sauf disposition contraire de la Loi ou des statuts, les décisions prises en assemblée générale d'actionnaires dûment convoquées ne requièrent aucune condition de quorum et sont adoptées à la majorité simple des voix valablement exprimées quelle que soit la part du capital social représentée. Les abstentions et les votes blancs ou nuls ne sont pas pris en compte.

**Art. 12. Modification des statuts.** Sauf disposition contraire, les présents statuts peuvent être modifiés à la majorité des deux-tiers des voix des actionnaires valablement exprimées lors d'une assemblée générale des actionnaires à laquelle plus de la moitié du capital social de la Société est présente ou représentée. Si le quorum n'est pas atteint à une assemblée, une seconde assemblée pourra être convoquée dans les conditions prévues par la Loi et les présents statuts qui pourra alors délibérer quel que soit le quorum et au cours de laquelle les décisions seront adoptées à la majorité des deux-tiers des voix valablement exprimées. Les abstentions et les votes blancs ou nuls ne sont pas pris en compte.

**Art. 13. Changement de nationalité.** Les actionnaires ne peuvent changer la nationalité de la Société qu'avec le consentement unanime des actionnaires.

**Art. 14. Ajournement des assemblées générales des actionnaires.** Dans les conditions prévues par la Loi, le conseil d'administration peut, ajourner séance tenante, une assemblée générale d'actionnaires à quatre (4) semaines. Le conseil d'administration peut prendre une telle décision à la demande des actionnaires représentant au moins vingt pour cent (20%) du capital social de la Société. Dans l'hypothèse d'un ajournement, toute décision déjà adoptée par l'assemblée générale des actionnaires sera annulée.

#### **Art. 15. Procès-verbal des assemblées générales d'actionnaires.**

15.1 Le bureau de toute assemblée générale des actionnaires doit dresser un procès-verbal de l'assemblée qui doit être signé par les membres du bureau de l'assemblée ainsi que par tout autre actionnaire à sa demande.

15.2 Toute copie ou extrait de ces procès-verbaux originaux, à produire dans le cadre de procédures judiciaires ou à remettre à tout tiers devra être certifié(e) conforme à l'original par le notaire dépositaire de l'acte original dans l'hypothèse où l'assemblée aurait été retranscrite dans un acte authentique, ou devra être signé par le président du conseil d'administration ou par deux membres du conseil d'administration.

### **D. Administration**

#### **Art. 16. Composition et Pouvoirs du conseil d'administration.**

16.1 La Société est gérée par un conseil d'administration composé d'au moins trois (3) membres. Cependant, lorsque la Société a été constituée par un actionnaire unique ou lorsqu'il apparaît, lors d'une assemblée générale d'actionnaires, que toutes les actions émises par une Société sont détenues par un actionnaire unique, la Société peut être gérée par un administrateur unique jusqu'à la prochaine assemblée générale d'actionnaires consécutive à l'augmentation du nombre d'actionnaires. Dans cette hypothèse, le cas échéant et lorsque l'expression «administrateur unique» n'est pas mentionnée expressément dans les présents statuts, une référence au «conseil d'administration» utilisée dans les présents statuts doit être entendue comme une référence à l'«administrateur unique».

16.2 Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour prendre toute mesure nécessaire ou utile afin de réaliser l'objet social de la Société, à l'exception des pouvoirs réservés par la Loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale des actionnaires.

#### **Art. 17. Gestion journalière.**

17.1 La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en rapport avec une telle gestion journalière peut, en conformité avec l'article 60 de la Loi être déléguée à un ou plusieurs administrateurs, dirigeants ou mandataires, agissant individuellement ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs pouvoirs seront déterminés par une décision du conseil d'administration.

17.2 La Société peut également conférer des pouvoirs spéciaux au moyen d'une procuration authentique ou d'un acte sous seing privé.

#### **Art. 18. Nomination, Révocation et Durée des mandats des administrateurs.**

18.1 Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui détermine leur rémunération et la durée de leur mandat.

18.2 La durée du mandat d'un administrateur ne peut excéder six (6) ans et chaque administrateur doit rester en fonction jusqu'à ce qu'un successeur ait été désigné. Les administrateurs peuvent faire l'objet de réélections successives.

18.3 Chaque administrateur est nommé à la majorité simple des voix valablement exprimées à une assemblée générale des actionnaires.

18.4 Chaque administrateur peut être révoqué de ses fonctions à tout moment et sans motif par l'assemblée générale des actionnaires à la majorité simple voix valablement exprimées.

18.5 Si une personne morale est nommée en tant qu'administrateur de la Société, cette personne morale doit désigner une personne physique en qualité de représentant permanent qui doit assurer cette fonction au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale peut révoquer son représentant permanent uniquement si elle nomme

simultanément son successeur. Une personne physique peut uniquement être le représentant permanent d'un seul (1) administrateur de la Société et ne peut être simultanément administrateur de la Société.

#### **Art. 19. Vacance d'un poste d'administrateur.**

19.1 Dans l'hypothèse où un poste d'administrateur deviendrait vacant suite au décès, à l'incapacité juridique, à la faillite, à la retraite ou autre, cette vacance pourra être comblée à titre temporaire et pour une durée ne pouvant excéder le mandat initial de l'administrateur qui fait l'objet d'un remplacement par les administrateurs restants jusqu'à ce que la prochaine assemblée générale d'actionnaires, appelée à statuer sur la nomination permanente d'un nouvel administrateur en conformité avec les dispositions légales applicables.

19.2 Dans l'hypothèse où la vacance surviendrait alors que la Société est gérée que par un administrateur unique, cette vacance devra être comblée sans délai par l'assemblée générale des actionnaires.

#### **Art. 20. Convocation aux conseils d'administration.**

20.1 Le conseil d'administration se réunit à la demande du président, ou de n'importe quel administrateur. Les réunions du conseil d'administration doivent être tenues au siège social de la Société sauf indication contraire dans la convocation.

20.2 Une convocation écrite à toute réunion du conseil d'administration doit être adressée aux administrateurs vingt-quatre (24) heures au moins avant l'heure prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence devront être exposés dans la convocation. Cette convocation peut être omise si chaque administrateur y consent par écrit, par télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie dudit document signé constituant une preuve suffisante d'un tel accord. Aucune convocation préalable ne sera exigée pour toute réunion du conseil d'administration dont l'heure et l'endroit auront été déterminés dans une décision précédente adoptée par le conseil d'administration et qui aura été communiquée à l'ensemble des membres du conseil d'administration.

20.3 Aucune convocation préalable n'est requise dans l'hypothèse où tous les membres du conseil d'administration sont présents ou représentés à une réunion du conseil d'administration et renonceraient à toute formalité de convocation ou dans l'hypothèse où des décisions écrites auraient été approuvées et signées par tous les membres du conseil d'administration.

#### **Art. 21. Conduite des réunions du conseil d'administration.**

21.1 Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. Il peut également élire un secrétaire qui n'est pas nécessairement un administrateur et qui est chargé de la tenue du procès-verbal de chaque conseil d'administration.

21.2 Le président doit présider toute réunion du conseil d'administration, mais, en son absence, le conseil d'administration peut nommer un autre administrateur en qualité de président temporaire par une décision adoptée à la majorité des administrateurs présents.

21.3 Tout administrateur peut participer à toute réunion du conseil d'administration en désignant comme mandataire un autre membre du conseil d'administration par écrit, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen analogue de communication, la copie d'une telle désignation constituant une preuve suffisante d'un tel mandat.

21.4 Les réunions du conseil d'administration peuvent aussi être tenues par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication autorisant les personnes participant à de telles réunions de s'entendre les unes les autres de manière continue et permettant une participation effective à ces réunions. La participation à une réunion par ces moyens équivaldra à une participation en personne et la réunion devra être considérée comme ayant été tenue au siège social de la Société.

21.5 Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer ou statuer que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée.

21.6 Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. En cas de partage des voix, le président a une voix prépondérante.

21.7 Sauf disposition contraire de la Loi, tout administrateur qui a, directement ou indirectement, un intérêt dans une opération soumise à l'autorisation du conseil d'administration qui serait contraire aux intérêts de la Société, doit informer le conseil d'administration de ce conflit d'intérêts et cette déclaration doit être actée dans le procès-verbal du conseil d'administration. L'administrateur concerné ne peut prendre part ni aux discussions relatives à cette opération, ni au vote y afférent. Ce conflit d'intérêts doit également faire l'objet d'une communication aux actionnaires, lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires, et avant toute prise de décision de l'assemblée générale des actionnaires sur tout autre point à l'ordre du jour.

21.8 Lorsque la Société ne comprend qu'un administrateur unique, les opérations conclues entre la Société et cet administrateur en situation de conflit d'intérêts avec la Société doivent simplement être mentionnées dans la décision de l'administrateur unique.

21.9 Les règles du conflit d'intérêts ne s'appliquent pas lorsque la décision du conseil d'administration ou de l'administrateur unique se rapporte à des opérations courantes, conclues à des conditions normales.

21.10 Le conseil d'administration peut, à l'unanimité, adopter des décisions par voie circulaire en exprimant son consentement par écrit, par télécopie, par courrier électronique ou par tout autre moyen analogue de communication. Les administrateurs peuvent exprimer leur consentement séparément, l'intégralité des consentements constituant une preuve de l'adoption des décisions. La date d'adoption de ces décisions sera la date de la dernière signature.

## **Art. 22. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration - Procès-verbaux des décisions de l'administrateur unique.**

22.1 Le procès-verbal de toute réunion du conseil d'administration doit être signé par le président du conseil d'administration, ou en son absence, par le président temporaire, ou par deux (2) administrateurs présents. Des copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou d'une autre manière devront être signés par le président du conseil d'administration ou par deux (2) administrateurs.

22.2 Les décisions de l'administrateur unique doivent être retranscrites dans des procès-verbaux qui doivent être signés par l'administrateur unique. Des copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou d'une autre manière devront être signés par l'administrateur unique.

## **Art. 23. Relations avec les tiers.**

23.1 La Société est engagée à l'égard des tiers en toutes circonstances par (i) la signature de l'administrateur unique ou, si la société a plusieurs administrateurs, par la signature unique d'un seul administrateur ou par (ii) la signature unique ou les signatures conjointes de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) un tel pouvoir aura été délégué par le conseil d'administration dans les limites d'une telle délégation.

23.2 Dans les limites de la gestion journalière, la Société est engagée à l'égard des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) un tel pouvoir aura été délégué par le conseil d'administration, agissant individuellement ou conjointement dans les limites d'une telle délégation.

## **E. Audit et Surveillance de la société**

### **Art. 24. Commissaire aux comptes.**

24.1 Les opérations de la Société feront l'objet d'une surveillance par un ou plusieurs commissaires aux comptes. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera la durée de leurs fonctions, qui ne pourra excéder six (6) ans.

24.2 Tout commissaire aux comptes peut être révoqué à tout moment, sans préavis et sans motif, par l'assemblée générale des actionnaires.

24.3 Les commissaires aux comptes ont un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents sur toutes les opérations de la Société.

24.4 Si l'assemblée générale des actionnaires de la Société désigne un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée, l'obligation de nommer un (des) commissaire (s) aux comptes est supprimée.

24.5 Le réviseur d'entreprises agréé peut être révoqué par l'assemblée générale des actionnaires uniquement pour juste motif ou avec son accord.

## **F. Exercice social - Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Acomptes sur dividendes**

**Art. 25. Exercice social.** L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre de la même année.

### **Art. 26. Comptes annuels - Affectation des bénéfices.**

26.1 Au terme de chaque exercice social, les comptes sont clôturés et le conseil d'administration dresse un inventaire de l'actif et du passif de la Société, le bilan et le compte de profits et pertes conformément à la Loi.

26.2 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, cinq pour cent (5%) au moins seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

26.3 Les sommes apportées à une réserve de la Société par un actionnaire peuvent également être affectées à la réserve légale, si l'actionnaire apporteur y consent.

26.4 En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

26.5 Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices distribuables de la Société conformément à la Loi et aux présents statuts.

### **Art. 27. Acomptes sur dividendes - Prime d'émission et Primes assimilées.**

27.1 Le conseil d'administration peut décider de distribuer des acomptes sur dividendes dans le respect des conditions prévues par la Loi.

27.2 Toute prime d'émission, prime assimilée ou autre réserve distribuable peut être librement distribuée aux actionnaires sous réserve des dispositions de la Loi et des présents statuts.

## G. Liquidation

### Art. 28. Liquidation.

28.1 En cas de dissolution de la Société, conformément à l'article 3.2 des présents statuts, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des actionnaires ayant décidé la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun des liquidateurs. Sauf disposition contraire, les liquidateurs disposeront des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et du passif de la Société.

28.2 Le surplus résultant de la réalisation de l'actif et du passif sera réparti entre les actionnaires en proportion du nombre des actions qu'ils détiennent dans la Société.

## H. Disposition finale - Loi applicable

**Art. 29. Loi applicable.** Tout ce qui n'est pas régi par les présents statuts sera déterminé en conformité avec la Loi.»

### Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution est évalué à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; et qu'à la demande de la même partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante connu du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Harles, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 08 août 2013. Relation: EAC/2013/10573.

Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013115959/784.

(130140824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

### **Centralis Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 160.392.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013115941/9.

(130141012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

### **Barron Aircraft Management S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 96.755.

### EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2013: -

- Est acceptée avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013 la démission de FIDUCIARY & ACCOUNTING SERVICES S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.

- Est acceptée avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013 la nomination de FIDUCIAIRE SEVE S.A. ayant son siège social 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg n°RCS Luxembourg B 82421 en tant que Commissaire aux Comptes en remplacement de FIDUCIARY & ACCOUNTING SERVICES S.A. jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2018.

Luxembourg, le 27 février 2013.

Pour BARRON AIRCRAFT MANAGEMENT S.A.

Référence de publication: 2013115913/17.

(130141206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

**BGP Investment S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 45.000,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 97.795.

In the year two thousand thirteen, on the thirty-first day of July.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of BGP Investments S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 097.795 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on December 8, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Mémorial) number 85 of January 22, 2004. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and the last time, pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing at Luxembourg, on December 7, 2009, published in the Mémorial number 69 of January 11, 2010.

**THERE APPEARED:**

BGP Holdings Europe S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of thirty-nine thousand seven hundred fifty Euro (EUR 39,750.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 109580 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Pierre Zaccuri, jurist, with professional address at rue Edward Steichen 18-20, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices;

2. Amendment and full restatement of the articles of association the Company (the Articles), the corporate purpose of the Company (article 3 of the Articles) shall read as follows:

**" 3. Object.**

3.1 The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Furthermore, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2 The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3 The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object " and

**3. Miscellaneous.**

III. The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Sole Shareholder considers itself as duly convened and declares to have perfect knowledge of the agenda which was communicated to it in advance and consequently waives all the rights and formalities it is entitled to for the convening of the Meeting.

The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to fully restate the Articles of the Company which shall henceforth read as follows:

## "Chapter I. - Form, Corporate name, Registered office, Object, Duration

**1. Form - Corporate name.** A private limited liability company named "BGP Investment S.à r.l." is established (the "Company"). It will be governed by the laws pertaining to such entities and in particular by the law of August 10<sup>th</sup> 1915 on commercial companies as amended (the "Law"), as well as by the present articles of association (the "Articles").

### **2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg City.

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 The Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company to any other place within the City of Luxembourg.

### **3. Object.**

3.1 The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Furthermore, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2 The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3 The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

**4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

## **Chapter II. - Capital, Shares**

### **5. Share capital.**

5.1 The Company's share capital is fixed at forty-five thousand euro (EUR 45,000) represented by one thousand eight hundred (1,800) ordinary shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25) each.

5.2 In addition to the share capital, a premium account may be established, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the shareholder(s).

5.3 All shares will have equal rights.

5.4 Any shareholder shall have the right to subscribe to any future capital increase made by the Company in proportion of the number of shares owned at the time of the shareholders' resolution on the capital increase.

**6. Shares indivisibility.** With regard to the Company, the shares are indivisible. Only one owner per share is permitted. Joint co-owners must designate one individual as their representative with regard to the Company.

### **7. Transfer of shares.**

7.1 The shares are freely transferable between shareholders.

7.2 When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

7.3 When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

7.4 The transfer of shares to third parties by reason of death must be approved by shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.

7.5 A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

7.6 A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

7.7 The Company may redeem its own shares, provided:

(i) it has sufficient distributable reserves for that purpose; or

(ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

From the date the shares are redeemed, all the rights attached thereto, including but not limited to voting rights and distribution rights, shall be suspended until cancellation.

### **Chapter III. - Management**

#### **8. Board of Managers.**

8.1 The Company shall be managed by a board of managers composed of at least three members (the "Board of Managers" or the "Managers"). The Managers need not be shareholders.

8.2 Any Manager may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

8.3 The mandate of a Manager shall be automatically terminated if any of the following events occur:

(i) the death of the Manager or, if the Manager is a company or legal entity, the dissolution of that company or legal entity;

(ii) the Manager becomes bankrupt or is in liquidation;

(iii) the Manager resigns by providing written notice to the Company of such resignation.

#### **9. Powers of the Board of Managers.**

9.1 Without prejudice to the daily management powers of the Managing Directors, any decision in connection with the management of the Company shall be taken collectively by the Board of Managers in compliance with the Articles.

9.2 In dealing with third parties, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided the terms of the Articles shall have been complied with.

9.3 All powers not expressly reserved to the shareholders by Law or by the present Articles fall within the competence of the Board of Managers.

#### **10. Managing Directors.**

10.1 Up to two Managers can be appointed "Managing Director(s)" by a resolution of the shareholders.

10.2 Any Managing Director(s) may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

10.3 The Managing Director(s) shall be resident in Luxembourg.

10.4 The Managing Director(s) (if there is more than one, each acting individually), shall conduct the day to day management of the Company under the supervision of the Board of Managers, including:

(i) carrying out the day to day business of the Company in compliance with the Articles, instructions of the Board of Managers and any agreement possibly entered into from time to time;

(ii) managing the assets of the Company and its subsidiaries in compliance with the Articles, instructions of the Board of Managers and any agreement possibly entered into from time to time; and

(iii) making propositions to the Board of Managers as to the acquisition and disposal or refinancing of property related investments.

#### **11. Representation of the Company.**

11.1 Towards third parties, the Company shall be bound by the sole signature of any Managing Director, by the joint signature of any two (2) Managers or by any person to whom special powers have been delegated by the Board of Managers.

11.2 Any deed, agreement or generally any documents executed in compliance with Article 11.1 are valid and binding vis-à-vis third parties.

#### **12. Delegation and Agents of the Board of Managers.**

12.1 The Board of Managers or any Managing Director may delegate its powers:

(i) for a specific task or tasks, or for such period as the Board of Managers or Managing Director(s) deem necessary, to one or more ad hoc agents; or

(ii) to any officer of the Company such of their powers as they consider desirable to be exercised by him or her. Any such delegation may be made subject to any conditions the Board of Managers or the Managing Director (as the case may be) may impose, and either collaterally with or to the exclusion of their own powers and may be revoked or altered.

12.2 The Board of Managers may by power of attorney or otherwise appoint any person to be the agent of the Company on such conditions as the Board of Managers may determine, provided that the delegation is not to the exclusion of their own powers and may be revoked by the Board of Managers at any time.

12.3 The Board of Managers may by power of attorney or otherwise appoint any company, firm, person or body of persons, whether nominated directly or indirectly by the Board of Managers, to be the attorney or authorised signatory of the Company for such purpose and with such powers, authorities and discretions (not exceeding those vested in or exercisable by the Board of Managers under the Articles) and for such period and subject to such conditions as they may think fit, and any such powers of attorney or other appointment may contain such provisions for the protection and convenience of persons dealing with any such attorneys or authorised signatories as the Board of Managers may think fit

and may also authorise any such attorney or authorised signatory to delegate all or any of the powers, authorities and discretions vested in him or her.

12.4 The Board of Managers or any Managing Director, as appropriate, will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of agency.

### 13. Procedure.

13.1 The Board of Managers shall meet at the request of any Managing Director at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

13.2 Written notice of any Board of Managers meeting shall be given to all Managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

13.3 No notice is required if all members of the Board of Managers are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A Manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board of Managers.

13.4 A Manager may grant to another Manager a power of attorney in order to be represented at any Board of Managers meeting.

13.5 The Board of Managers may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board of Managers resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented. Resolutions of the Board of Managers shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed by all the Managers present or represented.

13.6 Any Manager may participate in any meeting of the Board of Managers by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

13.7 Circular resolutions signed by all the Managers (the "Managers' Circular Resolutions") shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board of Managers meeting, and shall bear the date of the last signature.

13.8 Extracts from the minutes of the meeting of the Board of Managers shall be certified by any Manager or any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

**14. Liability of the Managers.** The Managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

### 15. Matters requiring consent of the Board of Managers.

15.1 Without being exhaustive, the following matters require in any event the approval of the Board of Managers and therefore fall outside the scope of the day to day management powers of the Managing Directors:

(i) (material contracts) the entering into by a member of the Company's Group of a material contract or arrangement outside the normal course of its business or under which a person would or might receive remuneration calculated by reference to the income or profits of that Group company unless otherwise determined by the Board of Managers;

(ii) (employee schemes) the adoption of a profit sharing, bonus, share option, share, incentive or other scheme or trust for the benefit of the officers or other employees of a member of the Company's Group or a material variation of any such scheme or trust;

(iii) (Disposals or acquisitions) a transaction (whether at one time or over a period of time) involving the Disposal or acquisition of any assets of the Company's Group, unless otherwise determined by the Board of Managers;

(iv) (capital expenditure) the entering into of a transaction (whether at one time or over a period of time) involving the incurring of any capital expenditure or liability by any member of the Company's Group, unless otherwise determined by the Board of Managers but excluding transactions authorised expressly or impliedly in any current capital expenditure budget (for these purposes, expenditure will be taken to be 'capital expenditure' if it would be treated as such in accounts prepared in accordance with accounting principles generally accepted in Luxembourg);

(v) (financial indebtedness) the incurring of financial indebtedness by a member of the Company's Group, unless otherwise determined by the Board of Managers (for this purpose, 'financial indebtedness' means any indebtedness, present or future, actual, or contingent in respect of money borrowed or raised or any financial accommodation);

(vi) (Security Interests) the creation of a security interest over any assets of a member of the Company's Group except for repairers', workmens', bankers', or solicitors' liens created in the ordinary course of business or statutory security interests which arise or subsist other than as a result of default or omission by that member of the Company's Group;

(vii) (third party credit or guarantees) the lending of money by a member of the Company's Group or provision of financial accommodation by a member of the Company's Group to any person (other than by way of deposit with a bank or other institution the normal business of which includes the acceptance of deposits) or the giving by a member of the Company's Group of any guarantee or indemnity in respect of the obligations of any other person other than in the ordinary course of its business, unless otherwise determined by the Board of Managers;

(viii) (legal proceedings) the commencement or settlement of any legal, arbitration or other proceedings (other than routine debt collection proceedings) which are material in the context of the business of a member of the Company's Group and which do not involve a director of a member of the Company's Group or a shareholder;

and

(ix) (tax claims) the making of any claim, disclaimer, surrender, election or consent by a member of the Company's Group of a material nature for tax purposes.

15.2 For the purposes of the Articles:

(i) "Affiliate" means a company, body corporate, partnership or other legal entity which controls, or is controlled by or under common control with, a party. In this definition 'control' means the ownership directly or indirectly of more than fifty percent (50%) of the shares or voting rights in a company, body corporate, partnership or legal entity or control (by whatever means) of the governing body of that company, body corporate, partnership or legal entity;

(ii) "Disposal" shall include sell, alienate, realise and transfer, whether by way of a sale of shares (or any other interest), sale of business, or otherwise;

(iii) "Group" shall mean:

(a) in the case of each shareholder, that shareholder and its Affiliates; and

(b) in the case of the Company, the Company and each of its Affiliates.

#### **Chapter IV. - Committees**

##### **16. Committees.**

16.1 The Board of Managers may from time to time constitute committees each comprising two or more Managers and may consult with and receive recommendations from any such committee on any matters including remuneration, compliance and audit.

16.2 The Board of Managers may constitute committees as either special purpose or as standing committees.

#### **Chapter V. - General meeting of shareholders**

##### **17. General meetings of shareholders and Shareholders' written resolutions.**

17.1 Powers and voting rights:

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article 17.1 (ii), resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a "General Meeting").

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (the "Written Shareholders' Resolutions").

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

17.2 Notices, quorum, majority and voting procedures:

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board of Managers. The Board of Managers must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board of Managers shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board of Managers. Each Manager shall be entitled to count the votes.

(iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting. (vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

(x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board of Managers.

##### **18. Sole shareholder.** When the number of shareholders is reduced to one (1):

(i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;

- (ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

## Chapter VI. - Business year

### 19. Business year.

19.1 The financial year of the Company shall begin on the first of January and end on the thirty-first of December of each year.

19.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Board of Managers and the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

19.3 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

### 20. Distribution right of shares.

20.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

20.2 From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's share capital.

20.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by Law and by these Articles, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

20.4 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the shareholders.

## Chapter VII. - Liquidation

21.1 The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

21.2 The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## Titre VIII. - Applicable Law

**22. Applicable Law.** For all not specifically stated matters in the Articles, reference is made to the Law."

### *Estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder acting on behalf of the appearing party, the proxyholder signed together with the notary the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le trente et unième jour de juillet.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de BGP Investment S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 097795 (la Société), constituée suivant un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 8 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial), numéro 85 du 22 janvier 2004. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, le 07 Décembre 2009, publié au Mémorial numéro 69 du 11 Janvier 2010.

A COMPARU:

BGP Holdings Europe S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, et inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109580 (l'Associé Unique),

représentée ici par Pierre Zaccuri, juriste, ayant son adresse professionnelle au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiquée ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux notifications de convocations

2. Modification et refonte complète des statuts de la Société (les Statuts), l'objet social de la Société (article 3 des Statuts) aura désormais la teneur suivante:

### " 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société sœur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social."; et

3. Divers.

III. L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Associé Unique se considère lui-même comme dûment convoqué et déclare avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable et renonce à tous les droits et formalités auxquels il a droit pour la convocation de cette Assemblée.

L'Associé Unique a pris des décisions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de procéder à la refonte intégrale des Statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

### "Titre I<sup>er</sup> . - Forme, Dénomination, Siège social, Objet, Durée

**1. Forme - Dénomination.** Une société à responsabilité limitée sous la dénomination "BGP Investment S.à r.l." est établie (ci-après la «Société»). La Société sera régie par les lois relatives à une telle entité, et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

#### **2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés délibérant de la manière requise pour la modification des Statuts.

2.3. Le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans tout autre lieu de la Ville de Luxembourg.

### **3. Objet.**

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société sœur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.2 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.3 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### **4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

## **Titre II. - Capital, Parts**

### **5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société est fixé à quarante-cinq mille euros (EUR 45.000) représenté par mille huit cents (1.800) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

5.2 En sus du capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute part sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition de(s) associé(s).

5.3 Toutes les parts sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 Tout associé aura le droit de souscrire à toute augmentation de capital future effectué par la Société proportionnellement au nombre de parts sociales qu'il détient au moment des résolutions des associés statuant sur cette augmentation de capital.

### **6. Indivisibilité des parts.**

6.1 Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente à l'égard de la Société.

### **7. Transfert de parts sociales.**

7.1 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

7.2 Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

7.3 Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

7.4 La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts des droits détenus par les survivants.

7.5 Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

7.6 Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

7.7 La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition ou:

- (i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou
- (ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

À partir de la date à laquelle les parts sociales sont rachetées, tous les droits qui y sont attachés, y compris mais sans s'y limiter les droits de vote et les droits de distribution, doivent être suspendues jusqu'à l'annulation.

### Titre III. - Gérance

#### 8. Conseil de Gérance.

8.1 La Société sera administrée par un conseil de gérance, composés d'au moins trois membres (le "Conseil de Gérance" ou les "Gérants"). Les Gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

8.2 Tout Gérant pourra être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés.

8.3 Le mandat d'un Gérant sera révoqué automatiquement du fait de la survenance des événements suivants:

- (i) en cas de mort du Gérant; ou si le Gérant est une société ou une personne morale, en cas de dissolution de cette société ou de cette personne morale;
- (ii) si le Gérant tombe en faillite ou est mis en liquidation;
- (iii) si le Gérant démissionne par un avis écrit adressé à la Société.

#### 9. Pouvoirs du Conseil de Gérance.

9.1 Sans préjudice des pouvoirs de gestion quotidiens des Gérants, toute décision dans le cadre de la gestion de la Société sera prise collectivement par le Conseil de Gérance en conformité avec les présents Statuts, notamment les articles 14 à 16.

9.2 Dans les rapports avec les tiers, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes des présents Statuts aient été respectés.

9.3 Tous les pouvoirs non expressément réservés aux associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance.

#### 10. Gérants Délégués.

10.1 Jusqu'à deux Gérants peuvent être nommés «Gérants Délégués» par une résolution des associés.

10.2 Tout Gérant Délégué peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés.

10.3 Les Gérants Délégués devront résider au Luxembourg.

10.4 Les Gérants Délégués, (s'il y en a plus d'un, chacun agissant individuellement), sont responsables de la gestion quotidienne de la Société, sous la supervision du Conseil de Gérance, notamment à:

- (i) mener les affaires quotidiennes de la Société conformément aux Statuts, instructions du Conseil de Gérance et de tout accord conclu de temps à autre.
- (ii) gérer les actifs de la Société et de ses filiales conformément aux Statuts, instructions du Conseil de Gérance et de tout accord conclu de temps à autre; et
- (iii) faire des propositions au Conseil de Gérance quant à l'acquisition et la disposition ou le refinancement d'investissements immobiliers.

#### 11. Représentation de la Société.

11.1 Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée par la signature individuelle d'un Gérant Délégué, par la signature conjointe de deux (2) Gérants ou par toute personne à qui des pouvoirs spéciaux auront été délégués par le Conseil de Gérance.

11.2 Tout acte, contrat ou généralement tout document signé conformément à l'article 11.1 des Statuts est valable et les engage vis-à-vis des tiers.

#### 12. Délégation et Agents du Conseil de Gérance.

12.1 Le Conseil de Gérance ou un Gérant Délégué quelconque peut déléguer ses pouvoirs:

- (i) pour des tâches déterminées, ou des tâches, ou pour une période jugée nécessaire par le Conseil de Gérance ou les Gérants Délégués, à un ou plusieurs mandataires ad hoc; ou
- (ii) à un dirigeant de la Société dans la limite des pouvoirs qu'ils considèrent souhaitables qu'ils soient exercés par eux. Une telle délégation pourra être faite sous réserve de n'importe quelle condition que le Conseil de Gérance ou le Gérant Délégué (le cas échéant) pourra imposer, et que ce soit en parallèle avec, ou à l'exclusion de leurs propres pouvoirs, et cette délégation pourra être révoquée ou modifiée.

12.2 Le Conseil de Gérance, peut par le biais de procurations ou autrement nommer une personne pour être l'agent de la Société aux conditions que le Conseil de Gérance détermine, étant entendu que la délégation n'exclut pas leur propres pouvoirs et peut être révoquée par Conseil de Gérance à n'importe quel moment.

12.3 Le Conseil de Gérance peut par le biais de procurations ou autrement nommer une société, entreprise, personne ou groupe de personnes, que ce soit directement ou indirectement, pour être le mandataire ou le signataire autorisé de la Société dans le but et avec les pouvoirs, autorités et pouvoirs discrétionnaires (sans excéder ceux conférés ou exerçables par le Conseil de Gérance d'après les Statuts) et pour la période et sous réserve des conditions que les Gérants estiment nécessaires, et ces procurations et ou autres nominations devront contenir toutes dispositions concernant la protection et le confort des personnes traitant avec ces mandataires ou signataires autorisés que le Conseil de Gérance

estime nécessaire et peut aussi autoriser ces mandataires ou signataires autorisés à déléguer tout ou partie des pouvoirs, autorités et pouvoirs discrétionnaires qui leurs ont été conférés.

12.4 Le Conseil de Gérance ou un Gérant Délégué quelconque, agissant individuellement, s'il le juge approprié, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

### 13. Procédure.

13.1 Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'un Gérant Délégué au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.

13.2 Il sera donné à tous les Gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

13.3 Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un Gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Gérance.

13.4 Un Gérant peut donner une procuration à un autre Gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil de Gérance.

13.5 Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, les décisions du Conseil de Gérance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les Gérants présents ou représentés.

13.6 Tout Gérant peut participer à toute réunion du Conseil de Gérance par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

13.7 Des résolutions circulaires signées par tous les Gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil de Gérance valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

13.8 Les extraits des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront certifiés par un Gérant ou toute personne nommée par un Gérant ou pendant la réunion du Conseil de Gérance.

**13. Responsabilité des Gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

### 14. Matières requérant le consentement du Conseil de Gérance.

15.1 Sans être exhaustif, les matières suivantes requièrent dans tous les cas le consentement du Conseil de Gérance et relèvent donc des pouvoirs de gestion quotidiens des Gérants Délégués:

(i) (contrats importants) la conclusion par un membre du Groupe de la Société d'un contrat ou accord important en dehors du cours normal de ses activités ou par lequel une personne devrait ou pourrait recevoir une rémunération calculée par référence aux revenus ou profits de cette société du Groupe, à moins que le Conseil de Gérance n'en décide autrement;

(ii) (plan d'épargne salariale) l'adoption d'une structure ou d'un trust de profit participatif, de bonus, de share option ou d'action incitative ou autre au bénéfice des agents et autres employés d'un membre du Groupe de la Société ou d'une modification substantielle de cette structure ou de ce trust;

(iii) (Actes de disposition ou d'acquisition) une transaction (soit réalisée en une fois unique, soit sur une période de temps) impliquant la Disposition ou acquisition des actifs du Groupe de la Société, à moins que le Conseil de Gérance n'en décide autrement;

(iv) (dépenses financières) l'entrée dans une transaction (soit en une fois unique, soit sur une période de temps) impliquant l'exposition de dépenses financières ou la responsabilité d'un membre du Groupe de la Société, à moins qu'il n'en soit décidé autrement par le Conseil de Gérance mais excédant les transactions expressément autorisées ou impliquant un budget actuel de dépenses financières (à cette fin, la dépense sera considérée comme une «dépense en capital» si elle est mise sur des comptes préparés conformément avec les principes comptables généralement acceptés au Grand-Duché de Luxembourg);

(v) (frais financiers) l'exposition de frais financiers par un membre du Groupe de la Société, à moins qu'il n'en soit décidé autrement par le Conseil de Gérance (à cette fin «frais financiers» sera considéré comme étant tous frais, présents ou futurs, réels ou éventuels liés à toute somme empruntée ou obtenues ou provenant de tous arrangements financiers;

(vi) (Sûretés) la création de sûretés sur les actifs d'un membre du Groupe de la Société, à l'exclusion des sûretés créées au profit des réparateurs, des salariés, des banquiers ou des conseillers légaux dans la poursuite ordinaire des affaires ou

des Sûretés statutaires lesquelles proviennent ou subsistent autrement que par le résultat du défaut ou de l'omission par ce membre du Groupe de la Société;

(vii) (garanties ou crédit à des tiers) l'octroi d'un prêt par un membre du Groupe de la Société ou l'octroi d'un arrangement financier par un membre du Groupe de la Société à toute personne (autre que par voie de dépôt auprès d'une banque ou d'une autre institution dont l'activité normale inclut l'acceptation des dépôts) ou l'octroi par un membre du Groupe de la Société de toute garantie ou indemnité en couverture des obligations de toute autre personne, autre que dans la poursuite ordinaire de ses activités, à moins qu'il n'en soit décidé autrement par le Conseil de Gérance;

(viii) (procédure judiciaire) le commencement ou le règlement de toute procédure, arbitrale ou autre (autre que les procédures habituelles de recouvrement des dettes) qui sont d'une certaine importance compte tenu des activités d'un membre du Groupe de la Société et n'impliquant pas un administrateur/gérant du Groupe de la Société ou un associé; et

(ix) (créance fiscale) toute revendication, tout désistement, tout rachat, tout consentement par un membre du Groupe de la Société d'importance pour des raisons fiscales.

15.2 Pour le besoin des présents Statuts:

(i) "Affilié" signifie une société, personne morale, partenariat, ou autre entité légale qui contrôle, ou est contrôlée par, ou sous contrôle commun avec, une partie. Dans cette définition, "contrôle" signifie la propriété directe ou indirecte de plus de cinquante pourcent (50%) des actions ou droits de vote dans une société, personne morale, partenariat, ou autre entité légale ou le contrôle (par quelque moyen que ce soit) du corps dirigeant de cette société, personne morale, partenariat, ou autre entité légale;

(ii) "Disposition" signifie la vente, l'aliénation, la réalisation et le transfert, que ce soit par le biais de vente d'actions (ou de tout autre intérêt), vente d'affaire ou autres;

(iii) "Groupe" signifie:

(a) dans le cas d'un associé, cet associé et ses Affiliés; et

(b) dans le cas de la Société, la Société et ses Affiliés.

#### **Titre IV. - Comités**

##### **16. Comités.**

16.1 Le Conseil de Gérance pourra à tout moment constituer des comités, chacun comprenant deux Gérants ou plus. Il pourra consulter et recevoir des recommandations de ces comités sur toutes matières, en ce compris rémunération, observation et audit.

16.2 Le Conseil de Gérance pourra constituer des comités soit spécifiques, soit permanents.

#### **Titre V. - Assemblée générale des associés**

##### **17. Assemblées générales des associés et Résolutions écrites des associés.**

17.1 Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 17.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

17.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote:

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil de Gérance. Le Conseil de Gérance doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil de Gérance communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil de Gérance. Chaque Gérant est autorisé à compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, (associé ou non), afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(x) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil de Gérance.

#### **18. Associé unique.**

18.1 Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

- (i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;
- (ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Ecrites des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et
- (iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

### **Titre VI. - Exercice social**

#### **19. Exercice social.**

19.1. L'exercice social de la Société commence le premier janvier et s'achève le trente et un décembre de chaque année.

19.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Conseil de Gérance et celui-ci préparera un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

19.3. Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social de la Société.

#### **20. Droit de distribution des parts.**

20.1. Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

20.2. Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

20.3. Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la Loi ainsi que des Statuts, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

20.4. La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les associés.

### **Titre VII. - Liquidation**

21.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

21.2 Le boni de liquidation (s'il y en a) après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

### **Titre VIII. - Loi applicable**

**22. Loi applicable.** Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi."

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge du fait de cet acte est évalué approximativement à la somme de mille trois cents euros (EUR 1.500.-).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Zaccuri, Kesslerer.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 07 août 2013. Relation: EAC/2013/10505.

Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013115919/659.

(130140821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

---

**Belador Advisors UK Limited, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 169.702.

Les comptes annuels au 31 octobre 2012 de BELADOR ADVISORS UK LIMITED ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013115916/10.

(130140850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

---

**Belinvest Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 72.669.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013115918/10.

(130141250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

---

**Balfin Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 420.198.200,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 179.197.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

En date du 19 juillet 2013, la clôture de la liquidation de l'un des associés de la Société, Balteire S.à r.l., ayant son siège au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés, Luxembourg sous le numéro B114350, a été prononcée.

Suite à cette liquidation, les 16.807.428 parts sociales que détenaient Balteire S.à r.l. dans la Société ont été transférées à Balta Industries NV, avec siège social à Wakkensteenweg 2, 8710 Sint Baafs-Vijve (Wielsbeke), Belgique, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés belge sous le numéro 0441.533.409.

Dès lors, à compter du 19 juillet 2013 les 16.807.928 parts sociales, représentant l'entière du capital social de la Société sont détenues par Balta Industries NV.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

La Société

Carl Verstraelen / Sara Speed

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2013115895/23.

(130141280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

---

**BlueBay Direct Lending I Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.527.500,00.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 168.670.

Il résulte des résolutions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société tenue le 23 juillet 2013 que Deloitte Audit S.à r.l., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg est élu réviseur d'entreprise de la Société pour la période expirant à la prochaine assemblée générale statuant sur l'exercice 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 12 août 2013.

Référence de publication: 2013115907/13.

(130141219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

---

**Baobab Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 124.020.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 12-08-2013.

Pramerica Luxembourg Corporate Directorship S.A.R.L.

Signature

Référence de publication: 2013115911/12.

(130141427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

---

**Berggruen Acquisition Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 162.789.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Berggruen Acquisition Holdings S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013115900/11.

(130141268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

---

**Cirrus Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: GBP 426.868.025,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 119.855.

---

Il résulte des résolutions écrites de l'actionnaire unique de la Société, prises en date du 22 juillet 2013, que:

- Ms. Johanna Ruth Hartley, né le 6 mars 1975 à Coventry (États-Unis), avec adresse au Al. Kasztanowa 44 D, 30-227 Krakow, Pologne, a été nommée gérante de type B de la Société, avec effet au 22 Juillet 2012 et pour une durée indéterminée;

- Mr. Chris Nicholas a démissionné de sa fonction de gérant de type B de la Société, avec effet au 28 juin 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 9 août 2013.

Pour extrait conforme

*Pour la Société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013115948/18.

(130140687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

---

**Bi-Invest Advisors S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 106.665.

---

Par le présent avis, la Société informe les tiers du changement suivant concernant son administrateur:

- Neil Smith, administrateur, a désormais pour adresse professionnelle le 180-186 Brompton Road, 3<sup>rd</sup> floor, SW3 1HQ Londres, Grande-Bretagne;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme  
Virginie Boussard  
Administrateur-délégué

Référence de publication: 2013115920/14.

(130141422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

---

**Batisco Financing and Trading S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 174.481.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour BATISCO FINANCING AND TRADING S.A.*  
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013115914/11.

(130140854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

---

**BlueBay Direct Lending I Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.527.500,00.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 168.670.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 12 août 2013. Signature.

Référence de publication: 2013115906/10.

(130141076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

---

**Pear (Luxembourg) Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.525,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 144.142.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 13 août 2013*

En date du 13 août 2013, l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de M. Juan ANGOITIA GRIJALBA, en tant que gérant A de la Société avec effet au 13 août 2013;

- de nommer Mme. Vicky CHAN, née le 9 avril 1983 à Hong Kong, en Chine, demeurant professionnellement au 43-45, Portman Square, W1H 6LY, Londres, en tant que gérant A de la Société, pour une durée indéterminée, et ce avec effet au 13 août 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 Août 2013.

Stijn CURFS  
Mandataire

Référence de publication: 2013117513/19.

(130142353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2013.

---

**New NIS Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 170.784.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 66383 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114916/10.

(130139680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**Nive I, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 149.473.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013114918/10.

(130139467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**MXP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 61, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 170.962.

---

Les comptes annuels au 31.12.12 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013114911/10.

(130139118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**Olminvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 41.035.

---

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 26 juillet 2013 à 11.00 heures à Luxembourg  
1, rue Joseph Hackin*

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Koen LOZIE et Joseph WINANDY, Administrateurs ainsi que le mandat du Commissaire aux Comptes de Monsieur Pierre Schill.

pour un terme venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31.12.2013.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer en tant qu'Administrateur:

JALYNE S.A.

1, rue Joseph Hackin

L-1746 Luxembourg

Inscrite au RCS Luxembourg sous le numéro B 158.952

Représentée par Monsieur Jacques Bonnier

Né le 4 mai 1949 à Wervik (Belgique)

1, rue Joseph Hackin

L-1746 Luxembourg

pour un terme venant à échéance à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31.12.2013

Copie certifiée conforme

Référence de publication: 2013114959/24.

(130139014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**Montauban S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 84.764.

---

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2013*

L'Assemblée Générale décide:

- De réélire comme administrateur Monsieur Michel Jadot;
- De nommer comme nouveaux administrateurs:

\* Monsieur Jozef Adriaens, administrateur de société, demeurant 85, Route de Longwy L-8080 Bertrange  
\* Monsieur Paul Traen, Licencié en droit, demeurant 4, avenue Joseph Sax L-2515 Luxembourg  
\* Monsieur Franciscus, Johannes, Antonius Las, Administrateur de sociétés, demeurant 3-7, rue Schiller L-2519 Luxembourg  
- De nommer Madame Marie-Reine Bernard, demeurant 37, avenue de Mersch B-6700 Arlon comme commissaire aux comptes.

Tous les mandats viendront à expiration lors de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Pour extrait conforme  
J. Adriaens / M. Jadot  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013114904/21.

(130139828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**Neckar CA S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 111.901.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114914/9.

(130139749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**Murex International Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 75.043.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114910/9.

(130139558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**MPP Invest 1 S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: DKK 3.476.901,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.  
R.C.S. Luxembourg B 148.547.

Constituée par devant Me Francis Kessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2009, acte publié au Mémorial C no 2107 du 27 octobre 2009

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MPP Invest 1 S.A.  
Maxime Nino  
Administrateur

Référence de publication: 2013114905/15.

(130139805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**NB Alternatives Luxembourg (Saguaro) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 178.750.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 07 août 2013.

Référence de publication: 2013114920/10.

(130138962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**Nei Duerf S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 16, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 154.147.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114922/9.

(130139864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**Meriva S. à .r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 118.643.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013114896/10.

(130139094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**Neckar S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 111.900.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114915/9.

(130139298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**NW G 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 175.664.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 7 août 2013*

L'Associé accepte la démission de Monsieur Michel van Krimpen en tant que gérant de classe B, employé privé, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg avec effet au 31 juillet 2013.

L'Associé accepte la nomination de Monsieur Gabor Hidasi en tant que gérant de classe B, employé privé, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> août 2013.

Luxembourg, le 8 août 2013.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013114938/16.

(130139843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**NVHL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 165.448.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jan Willem Overheul.

Référence de publication: 2013114933/10.

(130139155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**Novoco S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 149.696.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Jadot / P. Traen

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2013114931/11.

(130138979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

**Nouvelle Santander Telecommunications, Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 158.505.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 août 2013.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2013114928/11.

(130139263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

**Opera Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 132.993.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114944/9.

(130139668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

**Pentavest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 154.065.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de  
résidence à Esch/Alzette, en date du 25 mars 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 25 avril 2013.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2013114975/13.

(130139097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

**Offset Moselle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6730 Grevenmacher, 40, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 26.676.

Der Jahresabschluss vom 01.01.2012 - 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg  
hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114954/10.

(130139036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

**Neston S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 160.913.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NESTON S.A., SPF

Référence de publication: 2013114923/10.

(130139219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**MMB S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 29.898.

Le Bilan au 31.12.2012 et les documents y annexés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114900/10.

(130139694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**Net Solutions S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 80.834.

Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114924/10.

(130139588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

Signature.

**Oracle Bucéphale S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 168.758.

*Extrait des résolutions écrites de l'Associé unique en date du 6 août 2013*

En date du 6 août 2013, l'Associé unique de la société Oracle Bucéphale S.à r.l. a prit les résolutions suivantes:

1. L'Associé unique décide de nommer, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée Monsieur Shaun Collins, né le 23 mai 1968 à Hickley (Royaume-Unis), demeurant professionnellement au 25 St. George Street, Londres W1S 1FS en tant que gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114945/14.

(130139568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**Onix S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-8008 Strassen, 98, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 132.744.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 août 2013.

Référence de publication: 2013114960/10.

(130139189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

\*

**Opus Estates S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.  
R.C.S. Luxembourg B 61.127.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg.

Référence de publication: 2013114963/10.

(130139433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**OR TP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 51, rue Romain Fandel.  
R.C.S. Luxembourg B 159.290.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 8 décembre 2013.

Référence de publication: 2013114965/10.

(130139844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**Opera Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 132.941.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114943/9.

(130139677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**MPP Invest 3 S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: DKK 7.063.181,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.  
R.C.S. Luxembourg B 151.229.

Constituée par devant Me Francis Kessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 février 2010, acte publié  
au Mémorial C no 565 du 17 mars 2010

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de  
Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MPP Invest 3 S.A.

Maxime Nino

Administrateur

Référence de publication: 2013114907/15.

(130139803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**NIC International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 142.648.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114926/9.

(130139152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**Netotel Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 84.089.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08.08.2013.

Pour: NETOTEL PARTICIPATIONS S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Isabelle Marechal-Gerlaxhe

Référence de publication: 2013114925/15.

(130139778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

**NIC International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 142.648.

Les comptes annuels au 30.06.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114927/9.

(130139464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

**Porte des Ardennes Pommerlach S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot.  
R.C.S. Luxembourg B 171.587.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 juillet 2013 que:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée générale décide de les renouveler. Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

*Le conseil d'administration:*

Monsieur Erny Schmitz, L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot

Madame Annette Knauf, L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot

Madame Liliane Theissen-Herbrandt, B-4790 Burg-Reuland, Dürler 1

*Le commissaire aux comptes:*

Monsieur Justin DOSTERT, L-5969 Itzig, 93, rue de la Libération.

Huldange, le 18 juillet 2013.

Pour extrait conforme

PORTE DES ARDENNES POMMERLACH SA

Référence de publication: 2013115006/21.

(130139015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

**Point Break S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 133.547.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 6 août 2013*

L'Associé unique décide de nommer en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

- Shaun Collins, né le 23 mai 1968 à Hinckley (Royaume-Uni), avec adresse au 25 St. George Street, London, W1S1FS.

A Luxembourg, le 8 Août 2013.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2013114979/16.

(130139786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**Office Park Leeds (Luxembourg) Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 147.898.

Lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 13 mai 2013, l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes:

1. Renouvellement du mandat des administrateurs suivants:

- Stéphane Bourg, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
  - Thomas Schmuckli, avec adresse au 5, Kalanderplatz, 8045 Zurich, Suisse
  - Maximilien Dambax, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
  - Jürg Roth, avec adresse au 30, Giesshübelstrasse, 8045 Zurich, Suisse
- pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014.

2. Renouvellement du mandat de KPMG Luxembourg, réviseur d'entreprises agréée, avec siège social au 9, Allée Schef-fer, L-2520 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2013 et qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 2 août 2013.

Référence de publication: 2013114941/19.

(130138999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**Anturium S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 84.726.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 22 juin 2012 que les modifications suivantes ont été appor-tées:

- Renouvellement des mandats des organes sociaux:

- \* Le mandat d'administrateur de Monsieur Charles Kiefer a été renouvelé pour une durée de 6 ans.
  - \* Le mandat d'administrateur de Monsieur Guido Meier a été renouvelé pour une durée de 6 ans.
  - \* Le mandat d'administrateur de Monsieur Patrick Meunier, demeurant professionnellement au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été renouvelé pour une durée de 6 ans.
  - \* Le mandat de commissaire aux comptes de la société MRM Consulting S.A a été renouvelé pour une durée de 6 ans.
- Les mandats susvisés prendront donc fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui se tiendra en 2018.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013117778/19.

(130143437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2013.

---

**Oban Luxembourg Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 135.497.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114940/9.

(130139250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---